« Pratiques et perceptions du risque par les habitants-riverains de la vallée de l'Orbiel » (PRIOR) (analyse des attentes et du contexte local)

Protocole – Août 2020

Équipe projet interne à Santé publique France (SpF), composée de :

- Stéphanie Rivière, Direction des régions – Cellule régionale Occitanie, coordinateur du projet
- Christophe Perrey, Direction des régions - Cellule chargée du dialogue avec la société
- Damien Mouly, Direction des régions – Cellule régionale Occitanie

Équipe projet rattaché à la MSHS de Toulouse (USR3414 du CNRS), composée de :

- Didier Busca, sociologue, maitre de conférences, CERTOP UMR5044 CNRS, Université Toulouse Jean-Jaurès
- Jean-François Barthe, sociologue libéral (JFB Consultant), rattaché au LISST-CERS UMR5193 CNRS, Université Toulouse Jean-Jaurès
- Martin Bontemps, sociologue, ingénieur d'études, MSHS de Toulouse, USR3414 CNRS, Université de Toulouse Jean-Jaurès
- Lila Chauveau, sociologue, doctorante en sciences de l'information et de la communication, CERTOP UMR5044 CNRS, Université Toulouse III Paul Sabatier
- Emilia Lara Walle, sociologue, JFB Consultant, Toulouse
- Anastasia Meidani, sociologue, maitresse de conférences, LISST-CERS UMR5193 CNRS, Université Toulouse Jean-Jaurès
- Corinne Saint-Martin, maitresse de conférences, CERTOP UMR5044 CNRS, Université Toulouse Jean-Jaurès
- Camille Dumat, Pr. Sciences du sol, CERTOP UMR5044 CNRS, INP-ENSAT
- Des stagiaires de niveau Master (en N+1).

Pour citer ce document : Busca, D., Barthe, J-F., Meidani, A., Saint-Martin, C., Dumat, C., Rivière, S. et D. Mouly (2020) « Pratiques et perceptions du risque par les habitants-riverains de la vallée de l'Orbiel (PRIOR) », programme de recherche, MSHS de Toulouse et Santé publique France, 32 p.

SOMMAIRE

1 CONTEXTE DE L'ETUDE 4

2 OBJECTIFS DE L'ETUDE ET PROBLEMATISATION DU QUESTIONNEMENT 6

2.1 RISQUE(S) ET EXPERIENCE DU RISQUE 7
2.2 DE L'EXPERIENCE DU RISQUE SITUE A LA QUESTION DES PRATIQUES SITUEES 9
2.3 QUAND LES PRATIQUES DONNENT SENS AUX RISQUES PERÇUS : MICRO-EPREUVES ET TRAJECTOIRES. ÉLEMENTS DE METHODE. 12
2.3.1 APPROCHE DOCUMENTAIRE 14
2.3.2 ENQUETE QUANTITATIVE PAR QUESTIONNAIRES (N=1000) 14
2.3.3 ENQUETES QUALITATIVES 16
⇒ Entretiens auprès d'acteurs-tiers ou relais (N=10) 16
⇒ Observations des pratiques (N=6) & entretiens par récits de vie (N=30) 19
♦ Une approche qualitative par les récits de vie : dimensions retenues 20
♦ "Observation participante à découvert" : analyser « le dire et le faire » 22
⇒ Focus groups ou entretiens collectifs (N=3) 25
2.4 GOUVERNANCE DE L'ETUDE (COMITOLOGIE) ET CALENDRIER PREVISIONNEL 27
2.5 RESPECT DE L'ANONYMAT ET DU REGLEMENT SUR LA PROTECTION DES DONNEES 30
2.6 BIBLIOGRAPHIE 30

ANNEXE 1 34

ANNEXE 2 36

1 Contexte de l'étude[1]

La vallée de l'Orbiel se situe en aval du complexe de l'ancienne mine d'or de Salsigne, localisé à une vingtaine de kilomètres au nord de Carcassonne. Ces territoires regroupent plusieurs sites d'une ancienne exploitation minière dont la période d'activité s'est étendue de l'antiquité jusqu'en 2004, date de la fermeture du dernier site.

L'exploitation moderne et à grande échelle ne démarre qu'au début du 20ème siècle après la découverte de la présence d'or en 1892. L'exploitation s'est principalement répartie sur deux secteurs distincts, l'ancienne zone d'extraction du minerai (mine d'or de Salsigne) et l'ancienne zone de traitement du minerai et de stockage des résidus, à environ 5 km au sud-est de la zone d'extraction (La Combe du Saut). D'autres mines de dimensions plus restreintes ont également été exploitées dans le secteur de la vallée de l'Orbiel et de ses affluents (Nartau, Malabau) et d'autres sites de traitement de minerai, plus anciens et plus petits ont également été utilisés.

Cette exploitation à grande échelle a conduit à la production de 120 tonnes d'or, ce qui en a fait la plus importante mine d'or d'Europe de l'Ouest. Près de 12 millions de minerais ont été traités sur le site pour en extraire notamment l'or mais aussi de l'argent, les minerais non valorisés restant sur place, notamment sous forme de verses.

A partir de 1999, une partie du complexe minier a fait l'objet d'actions de surveillance et de réhabilitation chiffrées pour un total de 45 millions d'euros jusqu'en 2021. Plusieurs travaux ont été menés sur la période : stabilisation des déchets, excavation et confinement de plusieurs millions de mètres cubes de sols pollués, couverture étanche (géomembrane, drain…), réseau de collecte des eaux superficielles, traitement par une station d'épuration, phytostabilisation. Le stockage de Montredon, de plus d'un million de mètres cube, contient les résidus les plus concentrés. Les plages de l'Artus représentent un volume de 7 millions de mètres cubes et contiennent des stérils peu concentrés. La mine à ciel ouvert a été mise en sécurité : remblaiement partiel du fond de fouille, stabilité des flancs, clôture du site. Plusieurs sites, dits exclus (verse de Ramèle, Nartau, verse de l'Atelier…) ont fait l'objet de mesures de mise en sécurité de type de travaux de terrassement, recouvrement, surveillance, information par des panneaux.

L'impact sanitaire de cet ancien complexe minier est l'objet de préoccupations récurrentes dans la population, apparues dès la fin des années 1990, notamment à la suite des inondations de 1996. Elles ont conduit à la réalisation de plusieurs études de santé sur les vingt dernières années.

Tout d'abord, en octobre 1997, une étude d'imprégnation a été réalisée, auprès d'un échantillon de 681 personnes tirées au sort dans 24 communes (20 exposées, 4 non exposées) (Fréry *et al.*, 1998). L'arsenic inorganique et ses métabolites, le cadmium, le plomb et les thiocyanates ont été dosés dans les urines ou les cheveux. Les résultats ont montré que les résidents de la région de Salsigne présentaient une surexposition à l'arsenic, de faible amplitude (référence utilisée 15 µg/g de créatinine) et ont identifié les déterminants de cette exposition qui ont été à l'origine

[1] La synthèse du contexte a été rédigée par Stéphanie Rivière.

des recommandations sanitaires mises en œuvre dans la zone : éviter la consommation de produits du jardin, l'utilisation de l'eau des puits privés, la consommation du vin produit localement, l'activité main-bouche pour les enfants. Une étude de morbidité (pathologies sous traitement) et de santé perçue (symptômes ressentis) a été réalisée à la même occasion. Elle portait sur les symptômes généraux et les symptômes et pathologies plus spécifiques des polluants étudiés, recueillis par questionnaire lors d'un entretien. Les symptômes spécifiques aux polluants n'étaient pas statistiquement plus fréquents en zone exposée. Les personnes de la zone exposée signalaient cependant plus souvent être en moins bonne santé que 5 ans auparavant, et présenter plus de troubles du comportement (nervosité, irritabilité, vertige).

Ensuite, une étude de mortalité par cancers a été effectuée en 1998 (Dondon *et al.*, 2005), puis mise à jour en 2007 (Cellule régionale Occitanie de Santé publique France, 2019). L'étude a comparé la zone exposée à une zone témoin de l'Aude présentant des caractéristiques similaires, et à la France entière. L'étude a été menée pour la mortalité pour l'ensemble des cancers et pour différentes localisations tumorales d'intérêt. Les résultats sur la période 1968-1994 ont montré en zone exposée un excès de risque de cancers (tout type de cancers) et cancers respiratoires, ainsi qu'un excès de cancers digestifs chez les femmes. La mise à jour de 2007 incluant la période 1995-2003 ne mettait plus en évidence d'excès de risque, hormis pour les cancers du pharynx en zone exposée. Néanmoins, les résultats sont à interpréter avec prudence en raison des faibles effectifs qui ont pour conséquence de fragiliser la fiabilité des conclusions par rapport à la réalité. La puissance statistique qui exprime la probabilité de détecter une différence lorsqu'elle existe réellement, est dans ce cas bien en deçà de la valeur habituellement considérée comme acceptable (80% de chance ou plus).

Suite aux inondations ayant eu lieu dans la vallée en octobre 2018, l'Agence régionale de santé Occitanie a saisi Santé publique France en mai 2019 pour mener une réflexion sur la pertinence de la mise en place d'une étude épidémiologique (Annexe 1, en page 34).

Dans ce contexte, il a été décidé de mener à partir de 2020, une étude visant à identifier les attentes (en termes d'étude de santé, d'action publique, etc.) et de décrire le contexte social pour mieux analyser la perception du risque au travers des discours (qualitatifs et quantitatifs) des habitants et leurs pratiques du territoire.

Cette étude nommée « pratiques et la perception des risques par les habitants-riverains de la vallée de l'Orbiel (analyse des attentes et du contexte local) » (PRIOR) est cofinancée par l'Agence régionale de santé Occitanie et Santé publique France en partenariat avec des sociologues du CERTOP (UMR5044 du CNRS) et du LISST-CERS (UMR5193), partenariat hébergé par la MSHS de Toulouse (USR3414). Le protocole de l'étude vise à définir le questionnement et de façon prévisionnelle les méthodes de l'étude et son calendrier.

2 Objectifs de l'étude et problématisation du questionnement[2]

Mener une étude sur les pratiques des habitants de la vallée de l'Orbiel nécessite d'intégrer à l'analyse, le risque tel que les habitants le perçoivent. Le risque perçu de l'exposition à une pollution des ressources naturelles est largement dépendant de l'espace social dans lequel il s'exprime. Cet espace d'expression du risque est situé d'un point de vue territorial (en lien avec un contexte de pollution des ressources naturelles par d'anciennes activités minières), mais il est aussi expérimenté dans les pratiques (de loisirs, de consommations alimentaires, de soins, etc.) des *habitants-usagers* ou des *habitants ordinaires*[3] de la vallée de l'Orbiel quand ils se réfèrent aux expériences acquises pour le qualifier. Il est également élaboré d'un point de vue collectif quand le rapport aux pratiques se construit dans des échanges interpersonnels, des mises en réseaux – et en débat parfois critique des problèmes que les pratiques posent –, des mobilisations associatives et des prises en charge de la pollution par les autorités publiques. Il est par ailleurs biographique et stratifié d'un point de vue social[4] au sens où les pratiques, les mises en possibilité et les capacités ou compétences[5] des habitants se saisissent de façon synchronique au travers de leur parcours de vie. En d'autres termes, le risque est dépendant d'un contexte qui « fait situation ».

Cet espace social d'expression du risque est, avant tout, un espace d'expériences, d'expérimentations et d'expertises… de fabrique sociale des problèmes et donc des risques auxquels les individus font face, au sens où les pratiques – et la vision du « monde à portée de soi » à laquelle elles se rattachent – s'apparentent à des « mises en sens » faites d'épreuves pour comprendre et qualifier les problèmes, et de solutions qui s'inventent pour s'en protéger. L'objectif de l'étude est de mieux saisir le ou les espaces sociaux de pratiques et la façon dont les *habitants-usagers* donnent sens et "réalité" aux risques : les mettent à distance ou les

---

[2] Cette partie a été rédigée par Didier Busca, Jean-François Barthe, Anastasia Meidani et Corinne Saint-Martin. Elle a été relue par SpF.

[3] Le terme « ordinaire » n'a pas vocation à minimiser ou à réduire l'habitant à un rôle secondaire ou à imaginer que les compétences dont il fait preuve auraient peu de valeur (connotation négative). Au contraire, il accorde aux pratiques de la vie quotidienne une valeur d'usage : le terme d'*habitant ordinaire* s'apparente donc ici au terme d'*habitant-usager*, au sens où l'habitant a, au regard de son expérience, une capacité et des compétences pour évaluer son environnement de vie et opérer des choix.

[4] Si les espaces d'expression du risque sont situés, il en est de même pour les individus ou les habitants de la vallée de l'Orbiel. L'une des façons de penser la situation des habitants de la vallée est de considérer que les individus sont positionnés socialement "en strates" : la stratification sociale relevant alors d'un processus multidimensionnel – de positionnement et de différenciation (hiérarchisation) des individus – inhérent à la structuration sociale de nos sociétés. L'âge ou le sexe (le genre), par exemple, sont souvent considérés comme des marqueurs au même titre que les professions et catégories sociales, le niveau d'instruction, la présence ou l'absence d'enfants au sein du ménage, etc. L'étude de leur dynamique dans les parcours de vie sert souvent d'appui à l'analyse. Par exemple, la répartition *genrée* des rôles sociaux (s'occuper de la santé des membres du foyer, bricoler, etc.) – et les assignations de genre dont ils font l'objet (notamment accentuées lors de l'arrivée d'un enfant dans la vie de couple) – ou l'âge et l'avancée en âge, permettent, parmi d'autres facteurs, d'identifier des moments d'épreuve et des bifurcations dans les parcours de vie. L'existence de ces moments et de ces bifurcations laissent supposer, en filigrane, que les pratiques et les risques qui y sont associés ne sont pas distribués au hasard et qu'ils sont compréhensibles, ici et maintenant (et dans le temps), au regard des caractéristiques sociales des individus (et de leurs évolutions).

[5] Il est difficile de détacher les capacités des acteurs sociaux, des univers des possibles dans lesquelles elles s'expriment et de leurs impacts sur les choix individuels et l'action. L'étude de leur dynamique, en réintégrant à l'analyse les effets de cadrage, permet de saisir les "capabilités" dans leur contexte et dans l'action (au sens de Amartya Sen, se référer pour plus de détails à De Munck et Zimmermann, 2008).

élaborent, les équipent dans l'action pour y faire face et s'en saisissent parfois pour énoncer une critique. Coanus *et al.* nous rappellent que de vivre sur un territoire pollué, ou présentant un risque technologique (à proximité d'une usine chimique, par exemple), conduit les *habitants-usagers* « *à éprouver au quotidien la "nécessité du sens"* » (Coanus *et al.*, 2004, p. 21).

L'étude a donc pour objectif de mieux connaître celles et ceux au nom de qui s'élaborent des politiques publiques de gestion de site et des recommandations sanitaires sur le territoire de la vallée de l'Orbiel. *Qui sont ces habitants ordinaires au nom de qui et pour qui se prennent des décisions en matière de gestion des risques environnementaux et sanitaires ? Quel regard portent-ils sur leur environnement, les risques sanitaires qu'ils encourent et sur les mesures ou recommandations élaborées par les pouvoirs publics pour les protéger ? Selon quelles dynamiques ces risques s'expriment-ils dans les pratiques ordinaires des habitants-usagers du territoire de la vallée de l'Orbiel ? Quels sont les éléments de contexte mobilisés par les habitants (saisis dans leurs discours) quand ils parlent de leurs pratiques et des risques qui y sont associés ? Comment les pratiques s'adaptent-elles aux risques perçus, et inversement ? En d'autres termes, comment les habitants de la vallée qualifient-ils et "se protègent-ils" des risques liés à leurs pratiques ? Quelles attentes expriment-ils, le cas échéant, vis-à-vis des autorités publiques en matière notamment de réponses publiques (suivi de santé, études, etc.) ?*

Poser ces questions, équivaut à accepter l'idée qu'au-delà des réponses institutionnelles[6], les habitants de la vallée de l'Orbiel font preuve de réflexivité et d'expertise vis-à-vis de leurs pratiques, des logiques qui les sous-tendent et des risques, notamment de santé, liés à la contamination des milieux. En d'autres termes, ils font preuve d'une compétence ou d'une "capacité de jugement et de mise en ordre de la réalité" liée à l'expérience des lieux dans lesquels ils vivent, à des savoirs locaux associés au caractère situé de leurs pratiques, à leur histoire et à leur parcours de vie. *Comment intégrer cette préoccupation au questionnement de l'étude ? Quel est l'impact d'une telle posture sur le risque et sa fabrique sociale ?*

2.1 Risque(s) et expérience du risque

Les définitions du risque par l'expertise technique ou scientifique et l'action publique – quand elles questionnent les capacités de transfert des polluants dans les milieux ou l'impact sanitaire de l'exposition des individus à des contaminants – dépendent de l'état des connaissances scientifiques et de la mise en agenda des problèmes publics. Ils sont généralement marqués par de fortes incertitudes liées à leur caractère complexe et diffus, aux évènements climatiques (ici, les inondations) qui les déclenchent ou les réactivent ou du moins les "mettent en agenda", aux aléas de leur prise en charge publique et aux interrogations et mobilisations sociales (marquées le plus souvent par le doute) notamment quand les risques font l'objet de controverses locales. Face à ces incertitudes et à la généralisation de leur mise en débat (campagne glyphosate, accident industriel de Lubrizol, etc.), la difficulté de l'action publique et de l'expertise à

[6] Les registres d'action des autorités publiques sont divers : ils peuvent articuler mises en débat et participation des publics (au travers de comité de suivi et de dispositifs pluraliste de gouvernance), recherches dans les domaines de l'environnement et de la santé publique (dans le but de générer de l'expertise et de la capacité à circonscrire les problèmes) et dispositifs de gestion (visant à établir des recommandations sanitaires ou à définir-financer des mesures de mise en sécurité des anciens sites miniers).

circonscrire le risque – par un travail séquentiel d'identification, de diagnostic et de mesures – montre que les risques se prêtent mal à une dichotomie basée sur le caractère dual de l'expert et du non-expert.

Les risques quand ils émergent dans des univers ainsi incertains sont donc avant tout une affaire d'expérience(s) relevant pour les populations de la vallée d'une confrontation entre un espace de vie et de pratiques, et des milieux contaminés par d'anciennes activités minières, des évènements climatiques qui viennent rappeler l'existence de risques chroniques (les inondations, notamment), des rapports d'expertises scientifiques et des dispositifs d'action publique parfois controversés visant à les circonscrire. Si les incertitudes donnent à voir le « contexte », la « situation » traduit la dynamique différenciée de "mise en sens" des problèmes (sur le plan de la connaissance et de l'action) quand « pratiques faisant » (dans les domaines de l'habitat-habiter, des loisirs, de la santé, etc.) les populations de la vallée intègrent ou confrontent leurs pratiques au contexte de leur mise en œuvre, et fabriquent ainsi les risques auxquels ils font face. C'est dans cette combinatoire que le risque est situé et prend ainsi sens : en mettant à l'épreuve les espaces sociaux dans lesquelles il s'exprime et qu'il façonne, tout en étant façonné par eux.

L'*habitant-usager* – en qualifiant les risques « pratiques faisant » – s'engage alors dans un travail d'objectivation et d'emprise face à des situations qu'il juge incertaines (Callon *et al.*, 2001). Il s'engage dans des luttes définitionnelles (Gilbert et Henry, 2012) et des hiérarchisations de problèmes auxquels il fait (ou décide de faire) face. Ces luttes résonnent comme des conflits latents qui agencent dans leur construction un rapport aux territoires où l'on vit, un rapport aux expériences et aux savoirs locaux, à l'exercice de la logique et de l'expertise profane ou citoyenne, un rapport aux réseaux interindividuels dans lesquels ces expériences prennent sens, aux parcours de vie et aux trajectoires sociales des habitants. Elles génèrent aussi un rapport situé aux acteurs publics, aux dispositifs de gestion, aux normes et recommandations sanitaires, aux attentes et critiques qui peuvent s'exprimer.

Cette appréhension du risque – comme relevant d'une mise en possibilité et de capacités – permet, dans la continuité de certains travaux, de dénaturaliser le risque, au sens où les risques ne préexistent pas au point de s'imposer par essence aux acteurs sociaux : « *ce qui existe réellement, ce ne sont pas les choses, mais les choses en train de se faire* » (W. James cité par C. Lemieux, 2018, p.21). Les *habitants-usagers* de la vallée de l'Orbiel, participent ainsi – avec la même force que "le savant et le politique" – à construire les problèmes et à les ériger éventuellement en risques – à accepter ou rejeter le risque ou son absence tel qu'il est défini ou rejeté par l'expertise et les pouvoirs publics – en y faisant face, en les prenant (ou pas) au sérieux, en les qualifiant et en y apportant des réponses, même si ces dernières sont jugées imparfaites par les individus qui les conçoivent voire inutiles et hasardeuses du point de vue des connaissances scientifiques[7]. Si ces risques socialement construits émergent parfois contre, parfois en deçà, parfois en cohérence avec les choix d'action publique et l'expertise

[7] Busca, Barthe et Lana (2019) montrent que les consommateurs d'eau du robinet font preuve d'inventivité face aux risques qu'ils perçoivent : ils peuvent la faire décanter au réfrigérateur, la faire bouillir, la filtrer… adopter ces solutions de façon différenciée en fonction de leurs usages (eau de cuisson *vs.* eau de boisson) voire parfois renoncer partiellement ou de façon plus durable à la consommer (en privilégiant l'eau minérale en bouteille).

scientifique, ils sont réels pour les habitants de la vallée de l'Orbiel tant sur le plan cognitif que normatif. Ils méritent en ce sens d'être réintégrés à l'analyse des « risques collectifs », comme co-construction, et donc à leur prise en charge (Gilbert, 2008) : la compétence des acteurs sociaux, les risques "pratiques faisant" et leur rationalité ne pouvant être opposés aussi simplement *« à la rationalité des décideurs, des experts, etc. (avec, en arrière-plan, l'opposition entre risques objectifs et risques subjectifs)* » (Gilbert, *op.cit*, p.82).

2.2 De l'expérience du risque situé à la question des pratiques situées

Les pratiques et les perceptions du risque qui y sont associées – qui façonnent et rendent compte des problèmes auxquels les habitants de la vallée de l'Orbiel font face – sont donc, par conséquent, au cœur du travail d'étude. Elles s'inscrivent dans (et façonnent) des espaces sociaux dans lesquelles elles s'expriment. Questionner le lien au risque « *sur lequel "chacun pose un jugement", revient à s'interroger* [en ce sens, et] *plus largement sur la ou les topologies sociales ad hoc que cette confrontation fait naitre* » (Busca *et al.*, 2019, p.197). Ces espaces sociaux ou topologies sociales sont supposés pluriels car leur fabrique relève d'une construction sociale des problèmes, sensible tout autant à la réalité objective des pollutions des milieux et aux risques – tels qu'ils sont définis par la connaissance scientifique et les dispositifs de gestion pensés pour les circonscrire –, qu'à l'expérience sociale des individus.

Cette expérience – qui ordonne et donne sens aux "problèmes pratiques" que les individus fabriquent et sur lesquels ils agissent – relève d'une activité combinatoire de registres et de logiques d'action. Cette activité combine des registres et logiques d'action (Dubet, 1994) liés à des processus de socialisation – quand les individus cherchent à préserver leur identité et les trajectoires sociales dans lesquels il s'inscrivent (système d'intégration) –, de calcul quand il s'agit pour les individus d'adapter leurs stratégies et tactiques à la défense de leurs intérêts dans des univers concurrentiels de problèmes à résoudre (système d'interdépendance), et enfin de critique quand l'individu cherche à faire preuve de réflexivité en s'érigeant en sujet (système d'action historique).

Si l'expérience relève ainsi d'une activité combinatoire, elle acquière également une dimension cognitive et sensible, une dimension pragmatique. L'expérience, de ce point de vue, renvoie à des activités de perception, de connaissance (parfois transmise, parfois expérimentée ou parfois les deux, Barthe, 1990) qui explicitent, pour les populations, les situations qu'elles vivent. Elle suppose en ce sens de ne pas négliger l'impact du caractère situé (Goffman, 1964) de l'expérience sur la perception des risques et les pratiques : en d'autres termes, elle impose de questionner la dynamique des interactions entre individus (Goffman 1961 ; 1963) et ce qu'elle fait à l'organisation de l'action et des pratiques sociales. Plus encore, elle nécessite de réintégrer à l'analyse des pratiques et des risques qui y sont associés, une conception de la situation qui au-delà de relever du jeu des interactions sociales, se nourrit de facteurs de contexte liés aux interactions-coopérations entre l'homme et son environnement. En ce sens, nous posons l'hypothèse principale que la perception des risques et les pratiques sociales qui y sont liées relève d'un travail de mise en situation fait à la fois de communications verbales et d'échanges entre acteurs sociaux mais aussi d'une expérience pratique de contact avec l'environnement (dans ses dimensions sociales et naturelles) dans un contexte marqué par de fortes incertitudes.

La dialectique entre perception du risque et pratiques serait ainsi située au sens où elle est intimement ancrée dans un espace de mises en relation, un « monde à portée »[8] au sens ethnométhodologique. Ici, le contexte, dans sa relation à l'action, serait tout autant lié à un territoire qu'à un mode d'existence du local ancré dans la quotidienneté et la mise en situation des pratiques des individus dans des champs aussi différents que l'habitat-habiter, les activités de loisir, la vie domestique, les activités de travail, le rapport au corps et à la santé, etc. Ce sont ces réalités situées qui rendraient, dans une perspective pragmatique, les pratiques (dans leur description, leur évolution dans l'espace et dans le temps) dépendantes de leur environnement mais aussi constitutives de celui-ci.

L'analyse des pratiques situées au regard d'un lieu permet, en ce sens, d'interroger l'impact de la vie quotidienne sur la fabrique sociale des risques, et inversement : les *habitants-usagers* de la vallée de l'Orbiel étant confrontés à une situation d'exposition sanitaire à une pollution des ressources naturelles qui est définie par (et définit) leurs pratiques et le sens qu'ils leur accordent. Cette perspective d'analyse permet de prendre au sérieux la pratique, tant sur le plan conceptuel que méthodologique : la pratique située est ainsi conçue comme un espace d'apprentissage du changement et donc d'adaptation au contexte de sa réalisation – dans un travail d'enquête[9] (Dewey, 1993 [1938] ; 2011 [1939]) où le(s) problème(s) et les risques perçus ne sont pas définis *a priori* mais se construisent "pratiques faisant". La notion d'enquête suppose alors que les pratiques s'inscrivent dans des espaces du faire, d'expression et de réduction des incertitudes auxquelles les individus font face. Les incertitudes générant des doutes, des troubles et des risques perçus que le travail d'enquête tente de réduire (au sens, où le doute est érigé en possible problème) dans un travail de mise en logique d'un « tout contextuel » qui "fait situation" : selon Dewey « […] *le mot "situation" n'est pas un objet ou un évènement isolé ni un ensemble isolé d'objets ou d'évènements. Car nous n'expériençons ni ne formons jamais de jugements à propos d'objets et d'évènements isolés, mais seulement en connexion avec un tout contextuel. Ce dernier est ce qu'on appelle une "situation"* » (Dewey, 1993 [1938], *op.cit.*, p. 127-128).

L'expérience sociale du risque serait ainsi indissociable de la situation dans laquelle elle s'exprime : une situation qui se façonne par des séries d'épreuves et de mises en logique des pratiques sociales, et ce de façon synchronique (*hic et nunc*, ou à un moment et en un lieu

---

[8] L'expression est empruntée aux travaux de Schutz 2008 [1987] au sujet des activités situées de travail, travaux cités par Conein et Jacopin, 1994, p. 486.

[9] Dans la littérature – dans les domaines de l'environnement et de la santé – l'enquête succède souvent à une phase de pré-enquête. La phase de pré-enquête est associée à une « *activité de problématisation, c'est-à-dire [à] la définition par certains individus d'une situation problématique. […] La seconde phase correspond au travail d'enquête proprement dit et à ce que certains chercheurs ont appelé des processus d'"épidémiologie populaire". Elle est marquée par une activité de recherche plus formalisée de la part de profanes affectés par un problème. L'investigation se donne pour objectif de répondre aux questions préalablement posées, lesquelles sont généralement restées sans réponse de la part des autorités sanitaires* » (Akrich *et al.*, 2010, p.7).
Notre perspective de travail ne vise pas à analyser l'articulation entre les phases de pré-enquête et d'enquête, elle suppose même que les activités de pré-enquête existent pour elles-mêmes et qu'elles peuvent faire, à ce titre, l'objet d'une attention singulière, en d'autres termes que la pré-enquête n'a pas pour seul objectif d'interpeller les autorités publiques (une absence de réponses justifiant alors la bascule dans un travail d'enquête relevant de l'épidémiologie populaire par exemple) mais que des problèmes peuvent se définir et des solutions s'inventer du fait de la compétence des acteurs sociaux, ici les habitants de la vallée, « pratiques faisant ». Par souci de simplification, nous utiliserons cependant à ce stade le terme générique d'enquête au sens de Dewey.

donnés) et diachronique (dans le temps et en rapport avec son parcours de vie et les relations qui nous lient à nos réseaux d'échanges), en d'autres termes par une dynamique d'enquête (une problématisation) sensible au lieu (physique et relationnel) et aux temps biographiques du jugement (trajectoires sociales qu'elles soient familiales, résidentielles, de santé, etc.).

Cette conception de l'expérience, de la dynamique d'enquête et « du tout contextuel » accorde un statut particulier aux pratiques. Busca, Barthe et Lana (2019) nous rappellent l'attention qui peut être portée aux *pratiques routinisées*[10] (Reckwitz, 2002) au sens où les pratiques relèvent de relations construites et d'espaces sociaux différenciés (ou de topologies sociales) par un travail de mises en relation entre éléments de contexte, usages et risques perçus. Cette perspective sous-tend que les pratiques sont tout autant liées au contexte de leur mise en œuvre qu'elles le définissent, en d'autres termes elles sont situées. Si l'analyse des pratiques situées donne à voir leur dimension relationnelle et temporelle, elle s'écarte cependant d'une conception où les goûts et les pratiques (au sens de Bourdieu, 1979) sont des marqueurs de distinction plutôt stabilisés : la consommation, par exemple, « *jouant alors un rôle central dans les mécanismes de socialisation et de différenciation, voire de maintien des positions sociales dominantes du fait d'une homologie structurale de l'espace des goûts et des pratiques, et de l'espace des positions sociales* » (Busca *et al.*, *op.cit*, p.170-171).

On peut ainsi considérer que les pratiques de consommation alimentaire, de jardinage, de promenade, d'habiter ou de loisirs de plein air… sont des pratiques dites *routinisées* : ordinaires du fait de leur ancrage dans la vie quotidienne mais peu routinières du fait de leur capacité à s'adapter aux situations, à en rendre compte et à *visibliser* les capacités réflexives des *habitants-usagers*. A ce titre, elles sont un un objet singulier d'observation des façons dont elles s'instituent et de ce qu'elles nous apprennent de la dynamique d'enquête quand l'adaptation ou le changement de pratique, dans un territoire jugé à risques, est décrit, narré et justifié par les *habitants-usagers*. En ce sens, l'idée ici est d'identifier – à travers le discours, la narration ou l'observation des « pratiques se faisant » – celles qui mettent en relation les *habitants-usagers* avec leur environnement et la manière dont cette relation est restituée pour rendre compte des problèmes qui donnent sens aux pratiques ainsi décrites. Cet objectif du travail de recherche relève d'un enjeu méthodologique – quand il s'agit d'articuler une analyse des micro-épreuves et des trajectoires sociales (et du parcours de vie) dans une vision synchronique et diachronique des pratiques et des situations vécues – et de méthodes quand leur mixité (quantitatives et qualitatives) est rendue nécessaire pour mieux saisir leur dynamique et leur capacité à rendre compte d'espaces sociaux ou topologiques socialement différenciées[11] qu'il s'agit d'identifier.

---

[10] « A "practice"(Praktik) is a routinized type of behavior which consists of several elements, interconnected to one other forms of bodily activities, forms of mental activities, "things" and their use, a background knowledge in the form of understanding, know-how, states of emotion and motivational knowledge » (Reckwitz, 2002, p. 249)

[11] Au sens où « […] ces espaces sociaux d'agencement(s) et leurs dynamiques nous renseignent sur la manière dont certaines incertitudes émergent de façon plus problématique que d'autres. En d'autres termes, elle rend compte du passage d'un problème parmi d'autres à un « problème à problème » (une situation à gérer) ou encore, pour reprendre les travaux de Daniel Céfaï (2016), elle permet de lire les moments de tensions comme des situations problématiques où les acteurs vont inventer des capacités pour faire face au problème par un travail d'enquête […] » (Busca *et al.*, 2019, p.198).

2.3 Quand les pratiques donnent sens aux risques perçus : micro-épreuves et trajectoires. Éléments de méthode.

La relation des habitants à leur territoire, *via* leurs pratiques, est toujours une relation construite et plus ou moins distanciée : le territoire peut être investi avec confiance ou on peut s'en méfier quand on le perçoit comme risqué. Cet environnement est donc de façon récurrente testé et donc mis à l'épreuve pour s'en protéger (Busca *et al.*, *op. cit.*). La relation entre pratiques situées et perceptions du risque s'inscrit alors dans une dialectique du changement et de l'adaptation. Une relation faite de micro-épreuves de la vie quotidienne (pour reprendre le terme de C. Lemieux, *op.cit.*) qui rend compte de la situation vécue des habitants de la vallée de l'Orbiel (se méfier par exemple d'une eau dont la couleur a changé) et que les habitants opèrent « pratiques faisant » (en la consommant ou en s'y baignant). Ces micro-épreuves peuvent conduire les habitants à juger leurs pratiques risquées, ce qui rend alors nécessaire, au regard du contexte de leur réalisation, et selon eux, de les transformer, de les adapter voire d'y renoncer (comme par exemple, arrêter de se baigner en rivière ou renoncer à la consommation des légumes de son jardin). On privilégiera ainsi les notions de micro-épreuve à celle d'épreuve, et de pré-enquête à celle d'enquête, ces dernières étant utilisées pour décrire et analyser les mouvements sociaux dans leur confrontation avec les autorités publiques quand les épreuves, par exemple, traduisent les tensions entre mobilisations associatives et pouvoirs publics et que les enquêtes concourent par des activités d'expertises collectives citoyennes à équiper les controverses. L'objet de l'étude est donc de s'écarter d'une analyse classique de l'action collective et des mobilisations sociales, des épreuves et disputes entre pouvoirs publics, scientifiques et associations, et de leur publicisation. A l'échelle des habitants-usagers, les pré-enquêtes et micro-épreuves relèvent d'une confrontation de leurs pratiques au contexte de leur réalisation : à des éléments de contexte, comme peuvent l'être la contamination chronique des sols ou les épisodes d'inondation quand ceux-ci ont un impact sur la vie quotidienne, les prescriptions et les recommandations sanitaires quand celles-ci suspendent la commercialisation des légumes que l'on consomme qu'ils soient produits sur le territoire de la vallée de l'Orbiel ou dans son jardin, etc. La présence d'enfants dans le foyer, l'histoire personnelle ou familiale de la maladie, les trajectoires résidentielles, ... sont également des éléments de contexte parmi d'autres qui peuvent (ou pas) être activés dans le discours des *habitants ordinaires* pour donner du sens à leurs pratiques. Ce ne sont donc pas les mobilisations citoyennes qui nous intéressent ici mais les pratiques quotidiennes et leur caractère jugé parfois à risques par les habitants, les éléments de contexte qui permettent de juger ses pratiques et parfois de les transformer ou d'y renoncer.

Cette perspective suppose que les éléments de contexte ne sont donc "réels" que parce qu'ils servent d'appui et sont mobilisés par les habitants pour mettre en logique leurs pratiques : ce qu'ils font et la façon dont ils adaptent leurs pratiques à la perception des risques qu'ils perçoivent. Ainsi, un élément de contexte « fait situation » s'il est mobilisé dans le discours sur les pratiques ou sert d'appui au travail de jugement. Cette perspective exige de façon plus générale « *de ne pas attendre* [pour leur accorder de l'importance] *que les micro-épreuves de la vie quotidienne se soient transformées en de grandes causes politiques pour prendre en compte la conflictualité inhérente aux pratiques sociales.* » (Lemieux, *op.cit.*, p. 65).

Démultiplier les méthodes d'enquête permet par conséquent d'outiller l'analyse. Nous privilégions une approche par méthodes mixtes, c'est-à-dire impliquant l'emploi conjoint de méthodes qualitatives et quantitatives de recueil de données. Au-delà du caractère exploratoire de l'étape préalable de recherche documentaire (inhérente à toutes les études), nous n'associons pas aux méthodes de recueil de données de fonctions dédiées *a priori* exploratoires ou probatoires. Leur combinaison doit permettre – de façon synchronique (à un moment et dans un lieu) et diachronique (dans le temps et en rapport avec les parcours de vie et les trajectoires biographiques) – de décrire et d'analyser les pratiques, de façon située, en prenant au sérieux[12] :

- le sens que les *habitants-usagers* de la vallée de l'Orbiel accordent à leurs pratiques, les risques (le cas échéant) qui y sont associés (sans préjuger de leur nature ou de leur lien causal avec la pollution de la vallée),
- les éléments de contexte (état de la connaissance des études sur la pollution et de leur mise en débat, etc.) qui servent (ou pas) d'appui à la construction du jugement et de leurs pratiques,
- les éléments de la nature (la roche, l'eau, l'air…) qui peuvent faire traces pour les habitants et à partir desquelles ils construiraient des savoirs locaux permettant de poser les problèmes (que les liens de causalité qu'ils construisent soient ou pas « valides » sur un plan scientifique ou technique),
- les équipements et dispositifs que les habitants produisent comme autant de réponses ou de solutions aux risques perçus (poulailler hors sol, modes de culture et de jardinage, etc.),
- la relation de confiance-défiance des populations vis-à-vis des réponses et des dispositifs d'action et de gestion publique des problèmes de pollution et d'exposition ;
- la façon dont ils transforment éventuellement leurs pratiques afin de se protéger des risques qu'ils perçoivent (modification des trajectoires de circulation des activités de ballade, de pêche, de cueillette, etc.),
- les relations d'échanges familiaux, entre habitants, entre habitants et acteurs-tiers ou relais (médecins, élus, instituteurs, etc.) par l'intermédiaire desquels les pratiques et les risques se construisent et les adaptations de pratiques s'opèrent,
- l'ancienneté et de l'attachement au lieu et à l'identité en rapport avec les trajectoires familiales résidentielles ou les logiques d'accès à la propriété et leurs impact sur la perception des risques et les pratiques d'usage du territoire de vie,
- les trajectoires professionnelles (et d'emploi) quand ces dernières inscrivent les habitants dans des territoires de vie, les y attachent, ou que le travail confronte dans la quotidienneté des activités les habitants à la pollution des milieux et à des risques d'exposition,
- les trajectoires de santé (pour soi et sa famille) et de rapport au corps quand la maladie ou le *care* inscrit les habitants dans un rapport socialement différencié à la pollution et à son exposition,

[12] De façon non séquentielle, non exhaustive et non prédictive : ces dimensions peuvent ou pas émerger dans le discours et réponses des habitants enquêtés. D'autres dimensions peuvent aussi émerger lors des enquêtes.

- les sentiments de justice que la confrontation des pratiques-situées au(x) contexte(s) de leur réalisation font naitre (et le cas échéant des inégalités auxquelles les habitants se disent confrontés : que ces inégalités, selon eux, résultent des risques d'exposition aux pollutions ou que ces derniers viennent se surexposer ou renforcer des inégalités liées aux trajectoires familiales, professionnelles, de santé, de résidence, etc.), etc.

Ces dimensions orientent, de façon non exhaustive, les questionnements de l'étude. Leur énoncé et ce qu'elles pourront produire comme résultats d'analyse ne sont pas arrêtés *a priori*. Seule une analyse des matériaux empiriques recueillis pourra en définir la réalité et leurs dynamiques combinatoires. Les pratiques et perceptions des risques peuvent ainsi varier : il est possible que certains enquêtés identifient certains problèmes et pas d'autres, que certains problèmes soient plus généralisés que d'autres, que des situations à problème existent pour certains habitants et pas d'autres. Afin d'apprécier la diversité des situations, les méthodes de recueil de données sont diversifiées[13]. Elles mêlent approche documentaire (2.3.1), enquête par questionnaires (2.3.2) et enquêtes qualitatives (entretiens auprès d'acteurs-tiers, entretiens-observations de pratiques, focus groupes) (2.3.3).

2.3.1 Approche documentaire

Objectif et contenu : analyse de la presse, connaissance des études menées sur le territoire de la vallée et des dispositifs d'action publique mis en œuvre (recommandations sanitaires, mise en sécurité des anciens sites miniers, etc.). PRIOR n'a pas pour objectif d'analyser les dynamiques d'actions collectives et les tensions entre acteurs publics, expertises et mobilisations associative mais l'enquêteur doit être informé du contexte de la mise en débat et de la prise en charge des problématiques de pollution des milieux et d'exposition aux risques de santé afin d'identifier si ces éléments sont mobilisés dans le discours des *habitants ordinaires* comme ayant un impact contextuel sur leurs pratiques et les risques perçus qui y sont associés. Le recueil des articles de presse[14] se fait sur le site d'Europresse (accessible sur l'espace numérique de travail de l'université Toulouse Jean Jaurès). Il s'agira de quantifier et séquencer leur parution et d'analyser sur une séquence définie (*a priori* sur l'année qui suit les inondations de l'automne 2018) les évènements, acteurs, positions et discours qui sont relayés par la presse locale et nationale (mise en agenda médiatique). Si le temps le permet, l'exportation et le traitement des articles de presse se font via les logiciels R et Iramuteq (lexicométrie du discours médiatique).

2.3.2 Enquête quantitative par questionnaires (N=1000)

Objectif et contenu : saisir le rapport entretenu par les habitants de la vallée de l'Orbiel à leur territoire de pratiques et de vie, en questionnant les pratiques *routinisées* dans divers domaines d'activités (jardinage, alimentation, activités de loisirs de plein air, etc.), leurs adaptations ou changements au regard du contexte de leur mise en œuvre et de l'appréhension des risques qui

[13] En fonction du calendrier et des conditions de réalisation de la recherche et de l'accès au terrain, les méthodes quantitatives et qualitatives, décrites en suivant, pourront faire l'objet d'adaptations (diminution du nombre d'enquête ou renoncement partiel ou total à certaines méthodes de recueil prévues).

[14] Il est envisagé, si cela est possible, d'interviewer des journalistes de la presse locale ayant mis sur agenda médiatique les problèmes liés à la pollution des milieux par l'arsenic et à l'exposition des populations aux risques sanitaires.

justifient ces changements (le cas échéant). Il s'agira par ailleurs de différencier le rapport entre « pratiques, changements et risques perçus » au regard de variables de localisation géographique et de caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, présence-absence d'enfants mineurs au sein du foyer, ancienneté de résidence, propriétaire ou locataire, etc.). Les questionnaires seront administrés directement par les enquêteurs et les réponses recueillies par téléphone et saisies sur LimeSurvey Professionnel (à partir d'un abonnement UT2J). Les réponses seront analysées avec le logiciel de traitement de données SPSS et SPAD (analyses bivariées et analyses factorielles, Busca et Toutain, 2009).

Population d'enquête : la population d'enquête est définie selon une méthode d'échantillonnage par quotas sur des types de territoire : en amont et en aval du district minier de Salsigne, puis selon le caractère plus ou moins impactant des inondations de 2018 (communes identifiées au titre de l'état de catastrophe naturelle). Quatre territoires[15] peuvent donc être identifiés *a priori* : les communes en amont du district avec et sans impact des inondations de 2018, les communes en aval de ce même district avec et sans impact des inondations. Il s'agira d'identifier ces territoires sur la vallée de l'Orbiel afin de caractériser leur population mère (données de l'INSEE). A partir de chacune de ces populations mères, des échantillons représentatifs de la population de ces territoires seront identifiés selon des variables de sexe et d'âge : la population enquêtée (ou échantillon N=1000) sera alors en proportion d'âge et de sexe identique à la population mère de chacun des territoires d'enquête. Il faudra opérer certains choix concernant la répartition des 1000 enquêtés : une répartition égale entre les territoires d'enquête ou dépendante de la taille de la population mère de chacun de ces territoires (cette question reste à trancher après avoir caractérisé leur population). Il s'agira par ailleurs de déterminer sur ces quatre populations d'enquête la part d'enquêtés ayant des enfants mineurs au sein du ménage, la part d'enquêtés locataires ou propriétaires ou en habitat individuel avec jardin ou en habitat collectif, la part d'enquêtés résidant dans la commune depuis plus ou moins 10 ans. Ces dernières variables n'ont pas vocation à construire la représentativité de l'échantillon. Elles doivent permettre d'avoir une diversité suffisante de personnes enquêtées selon ces critères afin d'apprécier l'impact des contextes de vie sur les réponses aux questions portant sur les pratiques et les risques perçus. Le fait d'avoir ou pas d'enfants mineurs au sein du ménage impacte certainement l'attention que l'on porte aux risques de santé liés à l'exposition à une pollution (la mobilisation des parents d'élève sur la vallée, les études et les recommandations sanitaires élaborées suite aux inondations de 2018 les tracent). De la même façon, jardiner chez soi des légumes ou des fruits que l'on consomme circonscrit l'attention que l'on peut porter à la contamination de sa production et à l'impact de cette contamination sur la santé (d'autant plus, certainement, quand des arrêtés limitent ou conditionnent la production-consommation de

[15] L'hypothèse de l'impact de la spatialité des risques sur leur construction est forte même si l'espace social de leur fabrique est tout aussi physique (territorial ou de proximité avec la pollution) que relationnel (relatif aux échanges sociaux et à la mise en contact ou en relation entre soi et son environnement) et cognitif (ou référentiel, au sens de Pierre Muller, du fait de l'articulation des idées, des connaissances et des savoirs mobilisés pour apprécier le risque ou le lien entre idées et actions). Il est donc nécessaire de faire varier les territoires d'enquêtes au regard de la présence-absence des risques tels qu'ils sont définis par l'expertise scientifique et l'action publique que ces risques relèvent d'une pollution chronique liée à l'ancienneté activité minière (amont-aval district minier) ou plus accidentelle du fait des inondations de 2018 (territoires soumis ou pas à l'inondation et donc aux transferts de l'arsenic).

certaines productions maraichères). De même, résider depuis longtemps ou récemment sur le territoire de la vallée de l'Orbiel peut impacter le rapport que l'on entretient au territoire, et au regard de sa trajectoire résidentielle d'accès à la propriété, par exemple, favoriser l'expression d'un point de vue. Coanus *et al.* (2004) nous rappellent que pour les habitants soumis à des risques sanitaires et environnementaux « *l'hypothèse de l'accident ou de la catastrophe est souvent relativisée par des inquiétudes d'un autre ordre (problèmes familiaux, chômage, petite délinquance, recul ou disparition des commerces de proximité, etc.) ou contrebalancée par les avantages perçus du cadre de vie et la valeur accordée au logement* » (Coanus *et al.*, *op. cit.*, p. 21) ou à l'inverse, et pour exemple, surinvestie du fait de la dégradation perçue du cadre de vie ou de la dépréciation des valeurs foncières qui peuvent conduire à penser son territoire de vie comme un territoire de relégation.

Stratégie de recrutement (et éventuellement, précautions méthodologiques) : la prise de contact et la passation des questionnaires s'opèrent par téléphone[16] (en *face en face* dans les derniers temps de l'enquête si certaines populations de l'échantillon sont plus difficiles à contacter par téléphone et si le contexte sanitaire lié au Covid19 le permet). Les habitants enquêtés sont sélectionnés sur la base d'un listing de contacts construit à partir de l'annuaire des « pages blanches » (ou à partir de tout autre moyen plus exhaustif permettant de constituer le listing). Aucun listing n'est parfait, il exclut de l'enquête les habitants qui n'ont pas autorisé la diffusion de leur numéro de téléphone fixe sur l'annuaire en ligne, mais aussi celles et ceux qui n'ont pas de ligne fixe. Ce choix permet cependant de constituer un listing de contacts et de mettre en œuvre une méthode aléatoire de sélection des personnes enquêtées, méthode permettant d'assurer la maîtrise de l'échantillon d'enquête. Afin de préserver l'aléa dans la sélection des personnes enquêtées, la "méthode du pas" sera privilégiée. Elle consiste à partir de ce listing de contacts de sélectionner les personnes enquêtées au hasard d'un pas que l'on fixe de façon arbitraire : téléphoner au cinquième individu par exemple, prendre le suivant si la personne ne souhaite pas répondre au questionnaire ou est absente, puis sélectionner en suivant la personne qui est en cinquième position après la personne enquêtée, et ainsi de suite. L'échantillon sera contrôlé au fur et à mesure de la passation de l'enquête afin de s'assurer qu'il soit respecté.

Les phases de l'enquête par questionnaires sont mentionnées dans le calendrier prévisionnel de l'étude.

2.3.3 Enquêtes qualitatives

⇒ Entretiens auprès d'acteurs-tiers ou relais (N=10)

Objectif et contenu : nous entendons par acteurs-tiers ou relais, les acteurs que les *habitants-usagers* mobilisent dans leur discours pour étayer leur propre point de vue (ou se positionner en contrepoint) que cette mise en relation soit directe (au regard d'échanges qu'ils ont pu avoir avec eux, « *je suis allé voir le maire de la commune…* ») et indirecte par une référence à leur prise de parole, dans les médias par exemple (« *j'ai lu qu'un scientifique établissait un lien entre…* ») ou du fait que leurs propos soient rapportés par d'autres et qu'ils s'en saisissent (« *le*

[16] Cette stratégie sera adaptée si les conditions de recueil du consentement des individus enquêtés ne peuvent être remplis : une passation auto-administrée sera alors envisagée avec contrôle pas à pas de l'échantillon.

médecin de ma voisine lui a dit que… »). Cette appréhension de l'acteur-tiers ou relai est indissociable de l'expertise si ce n'est qu'elle accorde au discours-expert une légitimité qui se construit dans une relation verbale (quand il est nommé) ou relationnelle (dans l'échange) entre l'*habitant-usager* et l'acteur-tiers. Le discours-expert relève en d'autres termes de l'expertise pour l'*habitant-ordinaire* quand ce dernier le mobilise comme un appui dans la façon dont il construit son point de vue[17]. L'expertise sort donc ici (sans pour autant l'ignorer) de sa définition stricte, celle qui renverrait à l'activité des acteurs-experts issus des institutions d'expertise (SpF, INERIS, etc.) ou de gestion dans le domaine de la santé ou de l'environnement (ARS, BRGM, etc.) et des productions scientifiques ou techniques qui équipent les décisions publiques (préconisations sanitaires, mises en sécurité des sites, etc.). Nous n'excluons pas cependant d'interroger certains experts-membres du Comité d'interface[18] qui est lui-même composé de membres de la Commission de suivi de site de la vallée de l'Orbiel, ainsi que des experts de SpF qui animent le Comité d'interface.

Qui sont ces acteurs sollicités ou nommés dans les discours et avec qui les habitants interagissent ? Le statut professionnel accorde aux acteurs-relais des compétences et une expertise à dire les problèmes dans « un monde à portée » : un habitant-usager peut s'appuyer sur l'expertise d'un médecin qui exprime un point de vue médical quand il est interrogé par le patient sur l'impact sanitaire de l'exposition à l'arsenic, sur le caractère risqué de ses pratiques (ou de celles de ses proches), sur les façons de s'en protéger ou sur les liens de causalité qu'il opère entre exposition et symptômes ; un directeur d'école ou un instituteur peut être interpellé par un parent d'élève au sujet des risques liés à la contamination d'une cours d'école et aux mesures éducatives ou de gestion mises en œuvre pour protéger leurs enfants (nettoyage des locaux et des espaces collectifs, limitation des activités en extérieur, etc.), etc.

Nous supposons cependant que le statut professionnel n'est pas seul à garantir, pour les habitants-usagers, l'expertise des discours et des acteurs-relais : un habitant peut solliciter un élu local, un maire, pour éprouver la prise en charge publique d'une situation à risque ou être rassuré sur les mesures prises par les pouvoirs publics et sur la capacité des autorités publiques à mettre en débat des enjeux environnementaux et sanitaires à une échelle locale ; un militant peut acquérir un statut d'expert par les causes qu'il défend et être mobilisé en ce sens par l'*habitant-usager*, comme peut l'être un voisin-jardinier qui peut être identifié comme un relai d'expertise quand il s'agit de définir les « bonnes pratiques » en matière de culture ; un proche

[17] On retrouve cette même perspective problématique dans les travaux sur l'action publique et l'expertise : « L'expression d'une connaissance scientifique ne revêt valeur d'expertise que dans la mesure où elle s'articule à un processus décisionnel et c'est précisément cette articulation qui lui confère sa valeur d'expertise. » (Roqueplo, 1992, p. 162, cité par Henry *et al.*, 2015, p.13).

[18] Le CI est composé de membres issus des collèges 1) des « Administrations » (Mme Dominique MESTRE-PUJOL, ARS ou Dr ALLIE, DSP), 2) des « Collectivités » (Mme Muriel CHERRIER, Conseillère départementale Canton Vallée de l'Orbiel ; M. Christian RAYNAUD, Conseiller départemental Canton Vallée d'Orbiel ; Mme Danièle HERIN, Députée 1ère circonscription), 3) des « Riverains et associations (M. Claude RUIZ, Président Syndicat d'arrosage Conques sur Orbiel ; M. Guy AUGE, Président de l'association des riverains des mines et usines de Salsigne ; M. Mickael FRANÇOIS, Association Parents d'Élèves ; M. Gilles MARTY, Association Gratte Papiers), 4) des « Gestionnaires du site » (Jean-Louis NEDELLEC, BRGM/DPSM ; Aurélie LABASTIE, BRGM/DPSM) et 5) des « Personnalités qualifiées » (Henri MONTESPAN, Médecin à Conques sur Orbiel).

peut être mobilisé, par ailleurs, comme une référence-experte dans le discours d'un *habitant-usager* du fait d'une expérience de la maladie et de compétences qu'on lui accorde ; etc.

L'expertise qu'elle soit scientifique, professionnelle, d'usage ou profane[19] a ainsi un caractère situé au regard des métiers ou professions exercés, de la représentation élective de son interlocuteur, de l'engagement militant ou de l'expérience (la sienne mais aussi celle d'un voisin, d'un proche, etc.) dès lors que les discours mobilisés servent d'appui, pour les *habitants-usagers*, à un travail de mise en logique des contextes vécus.

Cela signifie de fait que les acteurs-relais peuvent assurer un rôle de transmission voire de traduction (qu'il s'agit de saisir) quand l'*habitant-usager* fait siennes les idées que ces acteurs véhiculent (que les habitants y adhèrent ou s'appuient sur elles pour mieux s'en défaire) ou que les acteurs-relais et les habitants participent, dans un processus d'échange, à confronter leurs points de vue et (peut-être parfois) à converger sur des constats ou à s'accorder sur des arguments (liés à la définition des problèmes, aux causes de la pollution et à leurs conséquences sur la santé). Le questionnement invite ainsi, sur un plan méthodologique, à s'intéresser aux acteurs-relais, du fait qu'ils acquièrent – dans l'échange ou par la mobilisation de leurs discours par l'habitant-usager (et dans les récits que les « experts » en font) – un statut de *médiateur* ou d'*intermédiaire*[20]. Ce qui nous intéresse – au-delà de "nommer l'expert" – est de saisir alors les dynamiques de mises en relation entre des connaissances, des savoirs locaux, des expériences et la construction d'un point de vue sur la définition des problèmes et leurs solutions. Il s'agit donc, ici, du point de vue des médecins, instituteurs, pharmaciens, élus locaux, militants associatifs…– au travers des récits personnels qu'ils font des situations d'échange avec les populations et de leur implication dans la mise en débat – de saisir les dynamiques de construction de sens communs (au sens de significations partagées) ou les effets de rupture et les différends dans l'appréhension des enjeux et des problèmes posés par la pollution à l'arsenic. Cet objectif est transposable à la phase d'enquête auprès des *habitants-usagers* (cf. Observations des pratiques (N=6) & entretiens par récits de vie (N=30), ci-dessous), l'objectif étant alors d'identifier la place (selon les enquêtés) occupée par l'expertise dans la construction de leur

[19] La notion d'expertise profane s'est développée dans les années 80 et 90, dans un mouvement de critique de l'expertise institutionnelle mise en doute au regard des incertitudes scientifiques sur lesquelles elle se fonde, et par incidence, de la capacité jugée limitée de la décision publique – qui s'en équipe – à circonscrire des problèmes complexes (comme le changement climatique, par exemple). Elle s'est inscrite dans les champs d'analyse de l'action publique et de l'expertise mais aussi dans les *sciences studies*. Salman et Topçu (2015) nous rappellent que les travaux dans le domaine de l'expertise profane oscillent généralement entre une analyse de la capacité des populations à ériger leurs savoirs en connaissances scientifiques et à peser ainsi sur la décision publique (sont cités, parmi d'autres, les travaux de Brown (1992) sur l'émergence d'une épidémiologie populaire face à des cas de Leucémie à Woburn (Massachusetts) ou de Epstein (1996) sur l'expertise militante dans la lutte contre le sida aux E.-U) et de la constitution de savoirs locaux ou spécifiques (sont cités notamment les travaux de Callon *et al.*, mobilisés dans leur ouvrage de 2001 et de Wynne (1996) sur les activités d'élevage à proximité du complexe nucléaire de Sellafield en Angleterre).

[20] « L'intermédiaire, c'est celui qui transporte sans médiation, précisément, alors que le médiateur, c'est celui qui interrompt, modifie, complique, détourne, transforme et fait émerger des choses différentes » (Latour in Cuntz et Engell, 2014). Ces notions ont fait l'objet de nombreux développements et d'énoncés variables qu'il s'agisse des travaux sur la « médiation », sur la « traduction » ou sur les « entrepreneurs » (de cause, de médiation, etc.), etc. (pour une synthèse des travaux mobilisant ces notions dans des assertions et conceptions variables, et dans différents champs de la sociologie, cf. par exemple, Gleizal (1994) ou Nay et Smith (2002)).

point de vue et d'identifier les « experts moins visibles » (voisins, amis, membres de la famille, etc.) que nous pourrions *a posteriori* interroger.

Population d'enquête et stratégie de recrutement : identifier les médecins, pharmaciens, élus, militants associatifs, scientifiques qui participent activement à la mise en débat de la problématique de l'arsenic dans la vallée de l'Orbiel ("à dire d'expert" ou du fait de leur participation visible à des groupes de travail, à la Commission de suivi de site ou du Comité d'interface, de leurs prises de parole dans les médias, ou de leur référencement dans le discours des habitants, etc.). Les acteurs-relais « moins visibles » (un voisin, un parent, un médecin de famille, etc.) seront, le cas échéant, identifiés et contactés à la suite de la phase d'enquête auprès des habitants-usagers. Les entretiens seront enregistrés et retranscrits si les interviewés nous en donnent leur accord.

⇒ Observations des pratiques (N=6) & entretiens par récits de vie (N=30)

L'objectif ici est de rendre compte du vécu des habitants de la vallée de l'Orbiel et de leur confrontation, directe ou non, à la pollution. Nous tenterons de comprendre comment les pratiques de la vie ordinaire se maintiennent en l'état, ou se modifient, en fonction de la perception des risques encourus, dans un contexte de pollution chronique ou accidentelle. Pour ce faire, nous mettrons l'accent d'une part, sur l'observation des pratiques mises en œuvre par les habitants du territoire et d'autre part, sur les récits de vie qui les accompagnent.

Récits et observations ont pour objectif d'analyser les pratiques, leurs évolutions et le sens immédiat – ou pris dans un continuum – que les habitants leur accordent. L'une et l'autre des méthodes sont sensibles à la fois aux pratiques, et donc à l'action, et à la dynamique des trajectoires de vie quand leur mise en récit sert d'appui à l'explicitation des pratiques. Elles intègrent donc à la fois une dimension synchronique et diachronique.

- Les observations permettent de saisir l'existence du risque perçu dans ses dimensions pratiques : ce que l'on fait concrètement pour l'éviter ou le contourner et que l'on peut observer en tant qu'enquêteur tout en prenant en compte les descriptions de la personne « pratique faisant ». *Quelles pratiques les habitants de la vallée de l'Orbiel mettent-ils en œuvre pour faire face aux risques perçus ? Quels savoir-faire ont-ils développé pour tenter de prévenir, anticiper, gérer les situations de risques ?*

- Les récits de vie permettent d'apprécier la construction sociale du risque tout au long des parcours de vie des interviewés. Ces narrations mettent en lumière le sens accordé au risque et la façon dont ce sens se construit au travers de leurs trajectoires biographiques et des pratiques.

Les pratiques des habitants de la vallée de l'Orbiel – les façons dont ils se représentent les risques encourus et dont ils s'en protègent – s'inscrivent ainsi à la fois dans l'immédiateté mais s'appuient aussi sur l'expérience de vie des habitants usagers de la vallée. Rendre compte de la perception du risque – au travers de l'observation des (ou du discours sur les) pratiques et des récits de vie – revient alors à saisir l'assemblage « du dire et du faire » – quand la narration sur les pratiques se confrontent aux pratiques, ou parfois les contredisent – et à décrypter la mise en cohérence d'un récit qui inscrit le discours de l'individu dans son parcours de vie. Selon

notre hypothèse, le risque se matérialise ainsi au travers de 'micro-épreuves' qui signalent que les choses ont changé : observer son eau de consommation et opter pour l'eau en bouteille, changer les lieux où l'on pratique des activités en extérieur, modifier des pratiques de jardinage suite au constat du goût modifié des légumes du jardin, composer avec l'avènement de la maladie, etc. Ces micro-épreuves et leurs descriptions permettent de rendre compte de stratégies d'adaptation qui ont leur propre logique et qu'il s'agit d'identifier. Par ailleurs, ces stratégies d'adaptation développées par les résidents face au risque rendent visibles la capacité des individus à « composer » avec lui, plutôt que d'aller vers des 'solutions' disruptives (quitter le territoire, par exemple). Composer avec le risque environnemental et sanitaire lié à la pollution des milieux par l'arsenic, c'est ainsi comprendre des évènements de la vie perçus comme des moments de transition. Si dans un certain nombre de cas, les tournants de la vie – et leur impact sur les manières d'investir le territoire où l'on réside – renvoient à des contraintes fortes (la perte d'un emploi, un divorce, etc.), ils peuvent également, dans d'autres cas, constituer des opportunités (par exemple, le faible coût de l'immobilier dans la vallée peut, pour certains, constituer une opportunité d'accès à la propriété privée)[21].

- Une approche qualitative par les récits de vie : dimensions retenues

Les récits de vie nous permettent d'appréhender un discours sur les pratiques mais aussi de le situer. Toujours producteur de sens, le récit permet de rendre compte de la quotidienneté dans « un tout contextuel » et d'identifier des appuis fonctionnant dans le temps long. L'objectif est de repérer au travers des « moments » jugés importants par les habitants, des changements plus ou moins imperceptibles, éventuellement des bifurcations dans les trajectoires de vie. Ces « moments » sont toujours marquants en soi, mais ils acquièrent toute leur importance quand ils mettent en logique « risques et pratiques ». Ainsi la perte de son emploi, généralement considéré comme un moment sensible de la vie, peut être mentionné, ou pas, dans les récits de pratique. Nous pouvons imaginer qu'une période de chômage (la survenue d'une maladie, etc.) soit aussi identifiée comme un temps de recul qui sera assimilé par l'individu enquêté à un temps de prise d'information sur les pollutions de la vallée, voire d'engagement dans une association locale de défense des usagers. On peut supposer aussi que la pollution génère sa propre biographie qui rend visible des moments clés mobilisés par les habitants comme des moments de prise de conscience, d'engagement pour soi, sa famille ou dans un collectif. Ces exemples illustrent combien les temps de la vie ne sont pas dissociables de la perception des risques et d'un travail réflexif sur les pratiques quotidiennes. D'autres exemples pourraient illustrer combien certains moments de la vie – quand ils sont mis en résonnance avec les pratiques quotidiennes et des risques environnementaux et sanitaires – participent à nourrir un jugement sur les inégalités vécues. Par exemple, le contexte de pollution d'un lieu de vie peut avoir des implications plus ou moins directes sur le logement, le travail, les activités de loisirs, les modes de consommation alimentaire, la santé (et inversement). *Cela se traduit-il par des trajectoires de décrochage,*

[21] Anastasia Meidani (2020) montre que les épreuves d'un parcours de vie peuvent apparaître tantôt comme un choix perdu, tantôt comme une perte choisie qui en engendre d'autres. Par analogie à son travail nous considérons par exemple que le fait de rester sur le territoire de la vallée de l'Orbiel peut relever de ce type d'épreuves qui jalonnent le quotidien d'une trajectoire.

pouvant conduire à la précarisation ou la fragilisation de celles et ceux qui vivent dans la vallée ? Existe-t-il une relation entre le risque environnemental, réel ou supposé, associé à la pollution et un éventuel risque de déclassement ou de disqualification (Paugam, 2009) *?*

Les trajectoires familiales, résidentielles, socio-professionnelle ou de santé (cf. Encadré ci-dessous) viennent ainsi éclairer, par le récit que les habitants en font, les pratiques et les perceptions des risques qui les sous-tendent. Il s'agit ici de saisir les modalités et dynamiques de constitution des pratiques, dans leurs identifications à plusieurs domaines de l'expérience sociale vécue : familiale, résidentielle (et d'appartenance à un territoire), socio-professionnelle, de santé. Ces dimensions, exprimées au travers de trajectoires spécifiques sont inscrites dans des contextes sociaux à repérer.

Le mode de vie familial et les trajectoires socio-professionnelles
Une attention particulière sera accordée aux modes de vie familiaux. Ces modes de vie renvoient à une socialisation familiale productrices de valeurs, de normes et d'une micro-culture. On prendra en compte la prégnance du statut social et des dynamiques propres de mobilité sociale inscrites dans la trajectoire familiale, et on examinera dans quelle mesure ces conditions sont susceptibles d'influencer les manières d'élaborer des compromis de vie, peu ou prou acceptables. La mobilité sociale est parfois liée au travail et aux trajectoires d'emploi pour soi et sa famille. L'expérience du travail, le passé familial d'un parent mineur, la perte d'un emploi, l'opportunité ou l'obligation d'une requalification ou d'une conversion sont autant de moments qui peuvent marquer les pratiques et les risques qui y sont associés. Ces interrogations peuvent permettre d'appréhender plus généralement la perception des risques et les pratiques, dans leurs dimensions personnelles et familiales, en lien avec des problématiques de mobilité sociale.

La trajectoire résidentielle et le mode d'habiter
Certains habitants de la vallée vivent sur le territoire depuis parfois plusieurs générations. D'autres, viennent y vivre pour accomplir un projet professionnel (jeune agriculteur en installation, par exemple). D'autres encore, souhaitent en partir mais leur choix est contraint par des considérations matérielles. Enfin, pour certains d'entre eux s'installer dans la vallée permet d'accéder à la propriété. Plus encore, l'accès à une maison individuelle peut s'accompagner d'un projet de jardinage ou de « retour à la nature », un mode d'habiter qui peut être réinterrogé face à la contamination des ressources naturelles. Il s'agira donc ici de saisir les mobilités résidentielles, les modes d'habiter et leurs impacts sur les adaptations de pratiques face aux risques perçus que ces adaptations soient consenties ou subies.

La « santé » : des expériences de santé ordinaires aux trajectoires d'épreuves
Les expériences ordinaires de santé (telle que la grossesse, un rhume, etc.) et les affections de longue durée (maladies chroniques, éventuellement reconnues comme professionnelles, les accidents de travail et les handicaps) s'articulent à des stratégies de précaution ou d'anticipation permettant de gérer les conséquences présumées de la pollution du territoire sur la santé et plus généralement sur le rapport au corps. Comment le vécu d'éventuelles évolutions péjoratives de santé (diagnostiquées ou soupçonnées) s'accommode-t-il ou est l'expression d'une pollution de la vallée de l'Orbiel ? Quelles stratégies et ressources mobilisent-ils pour y faire face ?

Encadré 1 Quelques dimensions d'analyse

Population enquêtée : au-delà de l'âge et du sexe (à partir desquels nous diversifierons l'échantillon), le profil de notre échantillonnage (N=30) sera construit sur la base de la plus ou moins grande proximité géographique avec les lieux de pollution (et d'inondation) ; la plus ou moins grande ancienneté résidentielle sur le territoire et le statut de propriétaire ou de locataire. *Quelle stratégie de recrutement ?* Il s'agira lors de la passation du questionnaire

de demander aux enquêtés s'ils souhaitent ultérieurement s'entretenir avec les chercheurs du programme. Pourront être intégrées aux personnes enquêtées des individus en ayant fait la demande qu'ils aient ou pas participé à l'enquête par questionnaire.

Précisions méthodologiques : afin d'apprécier la dynamique sociale et spatiale de la construction sociale des risques, nous nous intéresserons au vécu subjectif des habitants de la vallée de l'Orbiel, dans leur confrontation plus ou moins directe à la pollution de leur lieu de vie et/ou de travail. Cette confrontation fait « situation », si on part du principe ici que c'est cette situation même qui leur est commune. Elle est sociale « *dans la mesure où elle engendre des contraintes et logiques d'action qui présentent des points communs, est perçu au travers de schèmes collectifs, où elle est éventuellement traitée par une même institution* » (Bertaux, 1997, p.15). Ce ne sont pas les trajectoires en soi qui nous intéressent alors mais les moment-clés de ces trajectoires quand ils sont mobilisés par les habitants enquêtés[22]. Associé à l'outil « récit de vie », sont donc réintégrées des variables biographiques dans une démarche permettant de saisir la relation entre pratique située et perception du risque dans une dialectique du changement et de l'adaptation. La constitution des catégories thématiques (comme la trajectoire familiale, par exemple) dans la mise en œuvre du récit de vie implique un guide d'entretien évolutif. Il convient de considérer en ce sens que la définition *a priori* de ces différentes dimensions de l'expérience sociale se doublera au fil de l'enquête d'un travail de réagencement et réorganisation des catégories thématiques leur correspondant. Ces domaines pris en compte ici (et la manière dont ils s'agencent) vont apparaître au fur et à mesure des entretiens – et émergeront de l'importance respective donnée à ces différents domaines par les personnes interviewées –. Il convient ainsi de considérer le caractère séquentiel de chaque domaine dans l'analyse : les différents domaines de la vie, mis en récit, entretiennent entre eux des rapports mutuels et organisés en cycle (notamment temporels) qu'il s'agit de saisir[23]. Les entretiens seront enregistrés et retranscrits si les interviewé·es nous donnent leur accord (Annexe 2 en page 36).

- "Observation participante à découvert" : analyser « le dire et le faire »

En écho à l'approche par les récits de vie, nous effectuerons des "observations" en nous focalisant sur les pratiques courantes des habitants. Trois types d'activités seront considérés : les loisirs de plein air, les consommations alimentaires et les pratiques d'habiter (jardiner, entretenir les espaces extérieurs, etc.). L'observation[24] consiste à être le témoin direct d'une situation d'activités et d'interactions qui animent le quotidien des habitants de la vallée de l'Orbiel. La méthode est fondée sur un contact immédiat de l'enquêteur avec la réalité

[22] Il s'agit en d'autres termes « *de saisir les logiques d'action dans leur développement biographique et les configurations de rapports sociaux dans leur développement historique (reproduction et dynamique de transformation) : d'être attentifs "aux rapports et processus sociaux structurels" d'une part mais également aux jeux des acteurs visant à pallier, détourner…agir sur… faire retour sur des conditions "par la médiation des actes"* » (Bertaux, 1997, p.14).

[23] Nous inspirant, en cela, de la méthodologie du récit ethnosociologique, nous considérons « qu'il n'y a pas un domaine qui est « cause » et un autre qui est effet, un qui vient avant et l'autre après » (Bertaux, 1997, p.14). Par exemple, la capacité de travailler dépend de l'offre d'emploi sur le territoire et la possibilité de le maintenir, mais également de l'état de santé de l'individu. Le travail joue sur la trajectoire résidentielle donc le logement, mais ce dernier peut être identifié comme une condition d'accès ou de maintien de l'activité de travail.

[24] Voir l'interactionnisme symbolique (Goffman, 1968) et l'ethnométhodologie (Garfinkel, 1984 ; Cicourel, 1981).

étudiée, à savoir, la prise en compte du risque dans les pratiques dans un contexte de pollution chronique ou accidentelle. Au travers de ces observations, le chercheur devient le témoin des comportements, des attitudes et des pratiques des habitants, en fréquentant les lieux où ces activités se déroulent[25]. Ne cachant pas son statut de chercheur, l'observateur effectue une observation "participante à découvert" qui suppose que l'enquêteur participe aux activités de l'individu enquêté, en se conformant à la situation sociale étudiée : se promener, pêcher, manger, cuisiner, jardiner… avec l'enquêté. Mettant l'enquêté en situation de réflexivité et l'invitant à « faire » et « à dire en faisant » les logiques d'action et les justifications qui fondent ses pratiques (Arborio et Fournier, 2008), l'observation permet de rendre compte en directe des pratiques en œuvre. D'un point de vue séquentiel, nous chercherons, dans la mesure du possible, à mener ces séances après les récits de vie dans le but d'amener l'enquêté à identifier les écarts entre « le dire et le faire », et à apprécier (d'un point de vue plus analytique) la dynamique des changements que l'enquêté « met en mot » ou « met en œuvre au concret ».

En accord avec la problématique générale, une attention particulière sera accordée à l'action en train de se faire, à ce qui rythme ces pratiques et aux formes de contrôle qui y sont associées : *quelles sont les activités qui rendent compte des consommations alimentaires, de la pratique d'habiter et de son évolution dans le temps ou encore des pratiques des loisirs de plein air ? Que font les habitants pour se protéger d'un risque environnemental ou sanitaire, si celui-ci est identifié comme tel ? Quel sens donnent-ils à leurs pratiques et aux adaptations qu'ils mettent en œuvre ? Dans quelle mesure les « bonnes » pratiques, incitations, règlements, normes et injonctions portés par les politiques publiques en matière de sécurité ou d'hygiène sont-ils « appliqués, transgressés, ou réinterprétés par les acteurs sociaux dans le déroulement quotidien de leurs actions »* (Peretz, 2007, p. 21) *?*

L'observation permet aussi de revenir sur les pratiques passées et désormais inobservables, telles qu'elles se sont déroulées - soit habituellement soit de façon exceptionnelle - en éclairant la dynamique de changement liée aux risques perçus. *En quoi les pratiques ont-t-elles évolué et comment le risque perçu intervient-il dans ce travail de réajustement ?* Par exemple, les produits de nettoyage utilisés au moment de l'observation ne sont peut-être pas les mêmes que ceux utilisés par le passé, la fréquence des pratiques d'entretien se sont peut-être amplifiées et les sensations éprouvées - liées à l'odeur, à la texture ou à la couleur de l'eau ou de la terre - ont probablement aussi évolué… en même temps que la perception du risque auxquelles ses pratiques d'entretien réagissent. Ce sont ces éléments plus difficilement saisissables lors d'un entretien que l'observation tente alors de saisir.

Population enquêtée : au-delà de l'âge et du sexe (à partir desquels nous diversifierons l'échantillon), le profil de notre échantillonnage (N=6) sera construit sur la base de la plus ou moins grande proximité géographique avec les lieux de pollution (et d'inondation) ; les pratiques générant une exposition à des milieux contaminés (activités de jardinage ou de loisirs de plein air). *Quelle stratégie de recrutement ?* Il s'agira lors de la passation du

[25] « *Il s'agit de les rencontrer là où ils se trouvent, de rester en leur compagnie en jouant un rôle qui, acceptable pour eux, permette d'observer de près certains de leurs comportements* » (Hugues, 1996, p. 267).

questionnaire ou des entretiens de demander aux enquêtés s'ils souhaitent ultérieurement s'entretenir « pratiques faisant » avec les chercheurs du programme. Pourront être intégrés, aux personnes enquêtées, des individus en ayant fait la demande qu'ils aient ou pas participé à l'enquête par questionnaire ou par entretien. Des associations locales de jardiniers, de pêche, d'activités de randonnées, etc. pourront le cas échéant être mobilisées et servir de relai pour une mise en relation avec de possibles personnes à enquêter.

Précisions méthodologiques : l'observation permet de collecter des données issues de plusieurs sources : de l'observation participante proprement dite (ce que le chercheur remarque, observe en partageant les activités des habitants), mais aussi des entretiens informels, ce qui correspond à des conversations sur le terrain, sans omettre, si l'occasion se présente, la prise en compte de documents "institutionnels" s'ils sont mobilisés par l'enquêté (notes d'information de la mairie, ordre du jour d'une assemblée générale d'une association d'habitants, ordonnances relatives à une maladie chronique pour laquelle l'enquêté identifie un lien avec le risque dans la vallée,...), ainsi que des documents "personnels" (ce terme désignant les matériaux dans lesquels les gens révèlent avec leur propre langage leur point de vue sur le terrain observé : journaux intimes, correspondances etc.) (Becker, 1985). Ces derniers documents institutionnels ou personnels ne sont considérés que dans la mesure où ils émergent de manière spontanée lors des observations, sont cités et montrés par l'enquêté.

Lors de ces séances d'observation, l'attention sera d'abord "flottante" pour se familiariser avec le terrain, et ensuite plus dirigée et soutenue par une grille d'observation élaborée. D'abord descriptives, les observations permettront de renseigner les pratiques et les activités qui s'y réfèrent. Il s'agit alors de décrire en détail la scène sociale observée : toutes les activités, en considérant les objectifs recherchés, les lieux, les temporalités et les objets impliqués, ainsi que les acteurs engagés dans les situations et les risques, dans leur dimension matérielle, sans préjuger de leur légitimité et en laissant ouverte la possibilité au terrain de nous "surprendre". *Quels sont ces "signes qui font risque" ? Dans quelle mesure et de quelle manière une évolution perçue de la qualité de l'eau du puit, par exemple, a-t-elle pu impacter les pratiques d'arrosage et, par extension, les pratiques de consommation de produits du jardin ? En quoi cette perception qui s'appuie sur des éléments observables participe-t-elle à construire un jugement sur la contamination des ressources naturelles et les risques de santé ?*

Les réponses aux questions présentes dans la grille d'observation nous permettront de tenir un journal d'enquête (25H équitablement réparties pour chacun des 6 cas enquêtés). Chaque séance d'observation sera accompagnée pour des enregistrements audios et/ou vidéos, à chaque fois que ce mode opératoire pourra être mobilisé. Chaque journal d'enquête sera accompagné d'un journal de recherche qui permettra de trier, lister, catégoriser le matériau ainsi recueilli, afin de repérer certaines récurrences. Les éléments issus de ces observations seront débattus en équipe, afin de confronter systématiquement nos interprétations. Le fait de rédiger nos commentaires et de rassembler ces matériaux (observations décrites et éventuellement filmées, conversations retranscrites, documents recueillis, photographies etc.) permettra « *de mettre au jour des processus d'interprétation qui seraient restés tacites si l'expérimentation avait été conduite par une seule personne* » (Denis et Pontille, 2010, p.

23). Les entretiens seront enregistrés et retranscrits si les interviewé·es nous donnent leur accord (Annexe 2 en page 36).

Les phases de l'enquête par entretiens et observations sont mentionnées dans le calendrier prévisionnel de l'étude.

⇒ Focus groups ou entretiens collectifs (N=3)

Le focus group est une méthode d'investigation empirique de tradition anglo-saxonne. Elle se développe aux É.-U. dans les années 50 suite à des échanges entre Merton et Lazarsfeld autour de *focused interviews* qui visent à recueillir des matériaux discursifs permettant à des auditeurs d'une émission radiophonique d'expliciter, suite à une expérimentation collective d'écoute, le sens accordé *a posteriori* à leur réaction-réception vis-à-vis des messages diffusés (compréhension/incompréhension, accord/désaccord) (Merton, 1987 ; Merton et Kendall, 1946). De nombreux travaux dans le monde anglo-saxon et francophone se sont développés dans la continuité de cette expérimentation et ont participé au développement des méthodes de l'entretien collectif. Généralement, ces méthodes se distinguent (Duchesne et Haegel, 2008) par l'intérêt principal qu'elles portent soit à la dynamique de groupe (dans une approche psychosociale) soit au recueil de discours (individuels ou collectifs), mais aussi par leurs finalités qu'elles visent l'auto-analyse et l'émancipation (dans la tradition de l'intervention sociologique de Touraine (1978) ou de la sociologie clinique de Gauléjac (1993)) ou plus généralement qu'elles s'orientent vers l'analyse des significations partagées ou des désaccords qui se construisent dans les interaction sociales provoquées par la mise en discussion (Morgan, 1996). L'intervention sociologique et la sociologie clinique accordent une place de choix aux entretiens collectifs dans les dispositifs de recueil de données. Ils s'inscrivent souvent dans la durée et la répétition, et intègrent à leur méthode un objectif de réflexivité et d'auto-analyse.

L'objectif alloué, ici, aux entretiens collectifs (au nombre réduit de 3) est de moindre portée. Il vise, au regard d'une contrainte de temps et de faisabilité, à analyser les discours individuels et collectifs, le sens des pratiques en situation d'échange, à identifier les points de vue convergents et divergents sur les diagnostics relatifs aux risques environnementaux ou sanitaires et sur les solutions énoncées visant à s'en protéger. *Quels sont les faits ou les réalités qui s'énoncent ? Comment intègrent-ils les risques liés à la contamination des milieux naturels et à la santé des usagers ? Quels sont les risques connexes qui émergent dans la narration et la discussion ? Comment la cohérence de la narration se construit-elle ? Sur quels arguments et sur quels appuis se fonde-t-elle ? Que fait l'échange aux points de vue ? Résistent-ils à la discussion ? En d'autres termes, comment la discussion collective modifie-t-elle (ou pas) la trajectoire des arguments ? Quels sont les points d'accord et de désaccord ? Sur quoi les accords et désaccords portent-ils ? Quelles sont les ressources qui servent l'argument et sur lesquelles se construisent ces accords et désaccords ? En d'autres termes, quel examen peut-on faire, dans l'interaction et la narration, du rôle des références mobilisées dans le discours qu'elles relèvent de l'expérience sur laquelle on s'appuie, d'informations que l'on relaie, de savoirs locaux que l'on mobilise, etc. ?*

En synthèse, lors des entretiens collectifs, une attention particulière est portée aux prises de position des participants – pour ce qu'elles sont et pour les arguments sur lesquels elles se

fondent –, et à l'impact des contre-points de vue et de leurs arguments sur la construction collective d'accord ou de désaccord. Il s'agit ainsi d'identifier les appuis sur lesquels se construisent les séquences narratives et argumentatives, de restituer les épreuves – dans le cours de la discussion – au fil desquels les arguments se stabilisent ou évoluent et de repérer, le cas échéant, dans l'argumentation, les moments de basculement ou de changement de régime. Si l'approche est interactionniste et située, elle n'exclut pas *a priori* d'intégrer, à l'analyse des entretiens collectifs, des références aux contextes sociaux plus larges que ces derniers relèvent de l'histoire personnelle ou familiale des enquêtés ou de l'histoire du territoire de la vallée de l'Orbiel (si le discours des participants les mobilise).

Population d'enquête : Il s'agira de constituer des groupes de participants dotés d'une expérience commune de pratiques : le jardinage ou la pêche (par exemple), et/ou d'une expérience commune, de situation vécue, liée par exemple à l'inondation de leur jardin ou de leur habitation (pour autre exemple). Chaque groupe doit être homogène de ce point de vue. Rien n'empêche cependant, à but de comparaison, que les groupes soient hétérogènes entre eux. Si la pratique du jardinage est choisie, on peut constituer trois groupes hétérogènes entre eux mais homogènes en leur sein : le premier regroupant par exemple des jardiniers habitant dans des communes en amont des anciens sites miniers, le second vivant dans des communes en aval, et le troisième se différenciant du précédent du fait que les jardiniers partagent en plus l'expérience de l'inondation. Nous proposons à ce stade de ne pas nous arrêter sur une pratique, une population particulière et des critères géographiques de sélection. Les enquêtes par entretien et observation permettront notamment de préciser ces choix.

Les groupes doivent être de petites tailles. Un groupe de 5 à 8 personnes permet de créer une dynamique propice à la narration individuelle et au travail d'échange. Le recrutement des enquêtés s'opérera à partir de la population enquêtée par questionnaire et par entretien ou observation. Nous ajusterons cette stratégie si les populations déjà enquêtées ne souhaitent pas participer aux entretiens collectifs ou que les enquêtés intéressés ne correspondent pas aux critères de sélection.

Les entretiens collectifs ont une durée d'au moins trois heures. Ils sont retranscrits dans leur intégralité. Ils sont enregistrés (voire filmés si la situation le permet) si les participants nous donnent leur accord (Annexe 2 en page 36). Ils se déroulent dans des lieux situés au plus près du territoire de vie des participants : dans une salle mise à disposition par une association ou par la mairie, dans l'arrière salle d'un restaurant ou d'un café. Ils s'appuient sur un scénario pensé en amont qui introduisent le propos et les objectifs, présentent des énoncés, des images ou des séquences audio-visuelles qui sont proposés à la discussion. L'idée des entretiens collectifs est de proposer un scénario de mise en discussion mais de neutraliser le plus possible l'impact de la hiérarchisation que suppose la division du travail d'enquête : l'enquêteur ici ne fait qu'animer et relancer, le cas échéant, pour favoriser la réflexivité et le partage d'expérience. L'enquêteur peut être secondé par un autre membre de l'équipe de recherche qui veille à la logistique (préparation de la salle, notamment) et au bon fonctionnement de la technique.

Les phases de l'enquête par entretiens collectifs sont mentionnées dans le calendrier prévisionnel de l'étude.

2.4 Gouvernance de l'étude (comitologie) et calendrier prévisionnel

L'ensemble des études de santé menées dans la vallée de l'Orbiel dans le cadre de la saisine de l'ARS de mai 2019 sont sous la responsabilité de Santé publique France. Pour la réalisation de cette étude, Santé publique France a mis en place une équipe projet composée de membres de l'Agence et de sociologues enseignants-chercheurs (le projet est hébergé par la MSHS de Toulouse, USR3414 du CNRS) chargée de suivre toutes les étapes de l'étude et garantir les différents aspects d'expertise scientifique (composition en page de garde).

Dans le cadre de cette étude, Santé publique France s'engage à :

- Assurer le co-pilotage scientifique du projet ;
- Assurer l'articulation avec les différents instances mises en place : comité d'interface regroupant les parties prenantes et la Commission de suivi de site ;
- Contribuer au financement du projet ;
- Participer à la rédaction du protocole ;
- L'équipe projet de Santé publique France pourra participer, en tant qu'observateur participant, à certains entretiens collectifs (focus group) ;
- Rédiger un rapport de synthèse à partir du rapport détaillé produit par le Certop.

Dans le cadre cette étude, le CNRS s'engage à :

- Assurer le co-pilotage scientifique du projet ;
- Mener une réflexion sur la pertinence des études à réaliser pour caractériser l'ensemble des préoccupations locales associées à la problématique du site minier : soit une étude qualitative par entretiens ou focus groups, soit une étude qualitative et quantitative
- Participer à la rédaction du protocole ;
- Réaliser le recueil de données sur le terrain et son traitement (qualitatif et quantitatif);
- Réaliser l'analyse des données
- Rédiger un rapport d'étude détaillé à partir de l'analyse des données recueillies qualitatives et quantitatives.
- Participer à la rédaction du rapport de synthèse.

Un comité d'interface a été constitué par la préfète de l'Aude. Il est composé de membres de la commission locale d'information : représentants de l'administration, des collectivités territoriales, de riverains et associations, des exploitants et de personnes qualifiées. Ce comité d'interface permet d'échanger en toute transparence sur les avancées des différents travaux, d'assurer la communication entre les parties prenantes et la préparation de la communication externe.

La responsabilité scientifique de l'étude est confiée à Damien Mouly, responsable de Santé publique France Occitanie au sein de la direction des régions de Santé publique France et à Didier Busca, enseignant-chercheur, sociologue au CERTOP UMR 5044 et à la MSHS de Toulouse USR 3414 du CNRS.

L'étude est réalisée sur une période de 30 mois à la date de signature de la convention par SpF et le CNRS. Elle comporte plusieurs tâches et sous-tâches décrites ci-après (Tableau 1 et Tableau 2) et récapitulées dans la chronologie prévisionnelle de l'étude (Figure 1, en page 29).

Début	Fin	Tâches	Durée (en jours)	Intitulés des sous-tâches
16/06/2020			36	Envoi du protocole 16 juin
07/07/2020	04/10/2020	2.3.1	90	Recherche documentaire & analyse de la presse 7 juil - 4 oct 20
16/06/2020	21/07/2020		36	Retour sur le protocole 16 juin - 21 juil 20
15/09/2020	30/09/2020		16	Présentation du protocole au Comité d'interface (CI) 15 sept - 30 sept 20
01/10/2020	20/10/2020	2.3.2	20	Finalisation du questionnaire & Construction de l'échantillonnage 1 oct - 20 oct 20
21/10/2020	18/04/2021	2.3.2	180	Passation du questionnaire 21 oct - 18 avr 21
21/10/2020	30/10/2020	2.3.3	10	Identification des profils & prise de contact - acteurs-tiers (N=10) 21 oct - 30 oct 20
21/10/2020	11/03/2021	2.3.3	142	Passation et retranscription des entretiens (N=10) 21 oct - 11 mars 21
19/04/2021	17/06/2021	2.3.2	60	1ers traitements quantitatifs 19 avr - 17 juin 21
26/05/2021	04/06/2021	2.3.3	10	Identification des profils & prise de contact - entretiens habitants (N=30) 26 mai - 4 juin 21
26/05/2021	04/06/2021	2.3.3	10	Élaboration du guide d'entretien (N=30) et tests 26 mai - 4 juin 21
05/06/2021	01/10/2021	2.3.3	119	Passation et retranscription des entretiens (N=30) 5 juin - 1 oct 21
02/10/2021	08/01/2022	2.3.3	99	1ères analyses des entretiens (N=30 et N=10) 2 oct - 8 janv 22
10/05/2021	24/05/2021	2.3.3	15	Identification des profils & prise de contact - observations des pratiques (N=6) 10 mai - 24 mai 21
10/05/2021	24/05/2021	2.3.3	15	Élaboration de la grille d'observation (N=6) 10 mai - 24 mai 21
25/05/2021	23/07/2021	2.3.3	60	Réalisation des observations 25 mai - 23 juil 21
24/07/2021	31/12/2021	2.3.3	161	1ères analyses des observations 24 juil - 31 déc 21
01/01/2022	30/01/2022	2.3.3	30	Identification des profils & prise de contact - entretiens collectifs (N=3) 1 janv - 30 janv 22
01/01/2022	30/01/2022	2.3.3	30	Élaboration du scenario des entretiens collectifs (N=3) 1 janv - 30 janv 22
31/01/2022	30/04/2022	2.3.3	90	Réalisation et retranscription des entretiens collectifs 31 janv - 30 avr 22
01/03/2022	31/05/2022	2.3.3	92	1ères analyses des entretiens collectifs 1 mars - 31 mai 22
01/04/2022	31/12/2022		275	Analyse croisée et rédaction du rapport 1 avr - 31 déc 22

Tableau 1 Calendrier prévisionnel de l'étude

Date	Réunions d'étape et moments-clés
07/07/2020	Signature de la convention, 7 juil 2020
21/07/2020	*Réunion CERTOP SpF (réunion d'étape), 21 juil 2020*
01/10/2020	*Réunion CERTOP SpF (réunion d'étape), 1 oct 2020*
19/04/2021	*Réunion CERTOP SpF (réunion d'étape), 19 avr 2021*
26/05/2021	*Réunion CERTOP SpF (réunion d'étape), 26 mai 2021*
10/11/2021	*Réunion CERTOP SpF (réunion d'étape), 10 nov 2021*
13/03/2022	*Réunion CERTOP SpF (réunion d'étape), 13 mars 2022*
11/06/2022	*Réunion CERTOP SpF (réunion d'étape), 11 juin 2022*
08/12/2022	*Réunion CERTOP SpF (réunion d'étape), 8 déc 2022*
31/12/2022	Remise du rapport, 31 déc 2022

Tableau 2 Réunions d'étape et moments-clés

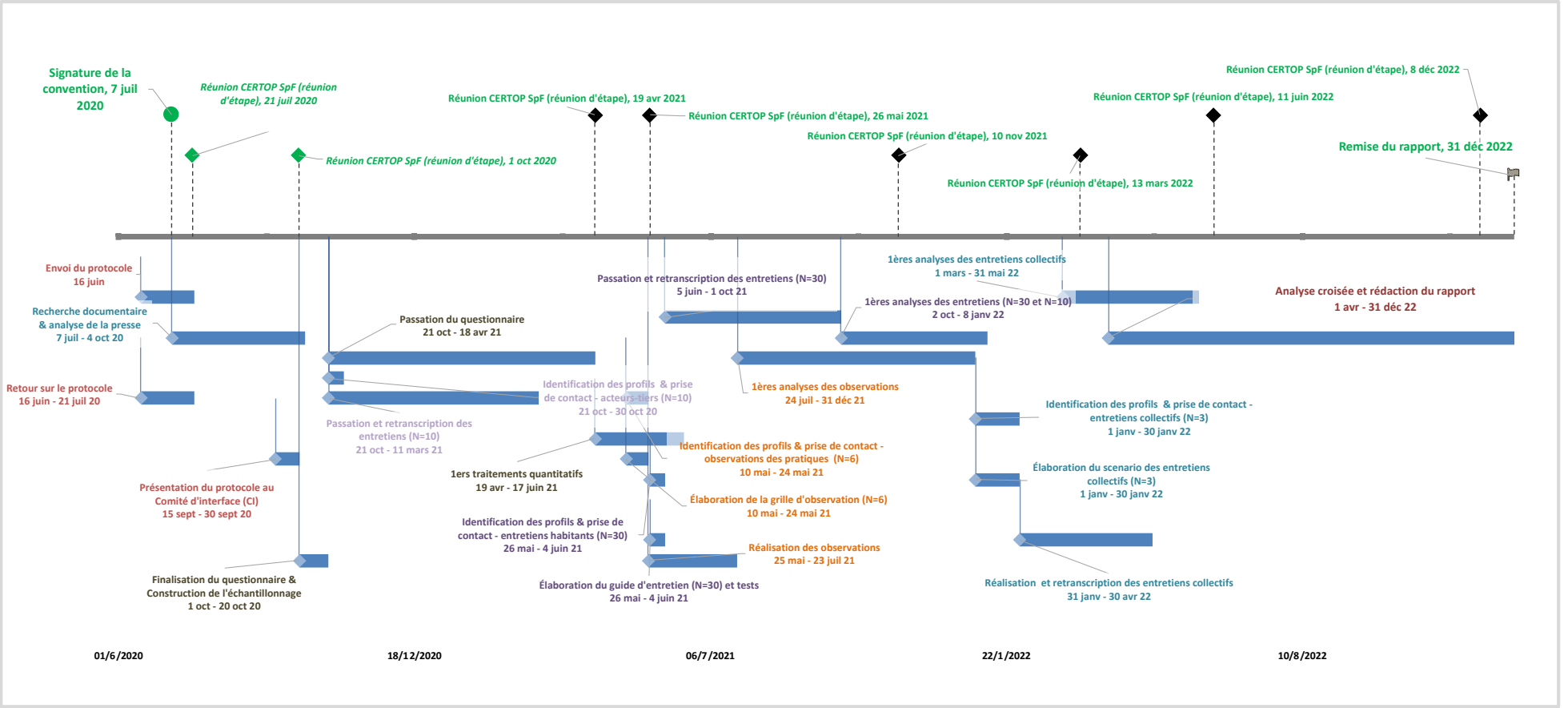

Figure 1 Chronologie prévisionnelle de l'étude

2.5 Respect de l'anonymat et du règlement sur la protection des données

Les données à recueillir dans cette recherche ont fait l'objet d'une information auprès du directeur de la MSHS-T, du Délégué à la Protection des Données – dpd.demandes@cnrs.fr et d'une autorisation de traitement (certificat d'enregistrement 2-20078\USR3414). Conformément à l'article 6 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, le traitement des données à recueillir relève de l'intérêt légitime poursuivi par le responsable de traitement.

Les destinataires des données sont les membres de l'équipe projet de la MSHS-T et de SpF. Les données personnelles à recueillir relèvent d'éléments d'état civil, de parcours personnel et familial, de parcours professionnel et de modes de vie. Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé. Les données personnelles sont conservées pour la durée du programme. Au-delà de cette période, toutes les données à caractère personnel sont conservés mais de façon anonymisée et pseudonymisée.

Toute personne concernée par le traitement de données à caractère personnel peut, en sollicitant le responsable scientifique de la recherche pour la MSHS-T (Didier Busca, didier.busca@univ-tlse2.fr), accéder et obtenir copie des données la concernant, s'opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Chaque personne concernée dispose également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Elle peut, si elle estime (après avoir contacté l'équipe projet) que ses droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, adresser une réclamation à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/webform/adresser-une-plainte".

2.6 Bibliographie

Akrich, M., Barthe, Y. et C. Rémy (2010) *Sur la piste environnementale, menaces sanitaires et mobilisations profanes*, Paris : Presses de Mines.

Arborio, A-M. et Fournier, P. (2008) *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris : Armand Colin.

Barthe, J-F. (1990) « Connaissance profane des symptômes et recours thérapeutiques », *Revue Française de Sociologie*, 31(2), 283-296.

Becker, H. (1985) *Outsiders*, Paris : A-M Métailié [1963].

Bertaux, D. (1997) *Les récits de vie*, coll. 128, Paris : Nathan Université.

Bourdieu, P. (1979) *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris : Éditions de Minuit.

Brown, P. (1992) « Popular Epidemiology and Toxic-waste Contamination: Lay and Professional Way of Knowing », *Journal of Health and Social Behaviour*, 33 (5), 267-281.

Busca D., et S. Toutain (2009) *L'analyse factorielle simple en Sociologie*, Préface de Olivier Martin, Coll. Ouvertures sociologiques, Louvain : De Boeck Université.

Busca, D., Barthe, J-F. et E. Lana (2019) « De la gouvernance de la ressource en eau, à l'expression des risques dans les pratiques de consommation d'eau potable en France. Contribution de l'analyse des pratiques *routinisées* à la construction sociale des risques », dans

Busca, D. et N., Lewis (dir.), *Penser le gouvernement des ressources naturelles*, Paris : Hermann, Laval : PUL, p.167-199.

Callon, M., Lascoumes, P. et Y. Barthe (2001) *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris : Le Seuil.

Cefaï, D. (2016) « Publics, problèmes publics, arènes publiques... Que nous apprend le pragmatisme ? », *Questions de communication*, 30, 25-64.

Cellule régionale Occitanie de Santé publique France (2009) « Évaluation des conséquences sanitaires de la pollution d'origine industrielle de la région de Salsigne (Aude). Enquête de mortalité par cancers : actualisation 1968-2003 », Saint-Maurice : Santé publique France, 20p., https://www.santepubliquefrance.fr

Cicourel, A.V. (1981) « De l'ethnométhodologie au problème micro/macro en sciences sociales », *Sociologies*, https://journals.openedition.org/sociologies/2382

Coanus, T., Duchêne, F. et E Martinais (2004) « Risque, territoire et longue durée : vers une "société du risque" » ? *Les Annales de la recherche urbaine*, 95, 19-25.

Conein B. et E. Jacopin (1994) « Action située et cognition. Le savoir en place », *Sociologie du travail*, 36(4), 475-500.

Cuntz, M. et L. Engell (2014) « Les médias sont-ils un mode d'existence ? », Entretien avec Bruno Latour, *Revue INA Global*, 2, 146-157.

Denis, J. et Pontille, D. (2010) *Petite sociologie de la signalétique. Les coulisses des panneaux du métro*, Paris : Presses des Mines.

Dewey, J. (1993) *Logique. La théorie de l'enquête*, présentation et traduction de G. Deledalle, Paris : PUF [1938].

Dewey, J. (2011) *La formation des valeurs*, présentation et traduction de A. Bidet, L. Quéré et G. Truc, Paris : La découverte [1939].

Dondon, M-G., de Vathaire, F., Quénel, P. et N. Fréry (2005) « Cancer mortality during the 1968-1994 period in a mining area in France », *European Journal of Cancer Prevention*, 14, 297-301.

Duchesne, S. et F. Haegel (2008) *L'enquête et ses méthodes. L'entretien collectif*, Paris : Nathan, collection « 128 ».

Epstein, S. (1996) *Impure Science: AIDS, Activism, and the Politics of Knowledge*, Berkeley: University of California Press.

Cellule régionale Occitanie de Santé publique France, « Évaluation des conséquences sanitaires de la pollution d'origine industrielle de la région de Salsigne (Aude). Enquête de mortalité par cancers : actualisation 1968-2003 », 2019, Saint-Maurice : Santé publique France, 20p., Disponible à partir de l'URL: https://www.santepubliquefrance.fr

Fréry, N., Ohayon, A. et P. Quénel (1998) « Enquête sur l'exposition de la population aux polluants d'origine industrielle – région de Salsigne (Aude) », Saint-Maurice : Réseau national de santé publique, 8 p.

Garfinkel, H. (1984) *Studies in Ethnomethodology*, Cambridge: Polity Press [1967].

Gauléjac (de), V. (1993) *Sociologies cliniques*, Paris : Hommes et Perspectives/ Desclée de Brouwer.

Gilbert, C. et E. Henry (2012) « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », *Revue française de sociologie*, 53(1), 35-59.

Gleizal, J. (1994) « Présentation », dans Gleizal, J., *L'art et le politique : Essai sur la médiation*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 23-26.

Goffman E. (1961) *Encounters*, New-York, London : Macmillan.

Goffman E. (1963) *Behavior in Public Places*, New-York : Free Press.

Goffman, E. (1964) « The Neglected Situation », *American Anthropologist*, 66(6), 133-136.

Goffman, E. (1968) *Asiles*, Paris : Minuit.

Henry, E., Gilbert, C., Jouzel J-N. et P. Marichalar (dir) (2015) *Dictionnaire critique de l'expertise. Santé, travail, environnement*, Paris : Presses de Sciences Po.

Hugues, E.C. (1996) « La place du travail de terrain dans les sciences sociales », recueil de textes traduits et présentés par Jean-Michel Chapoulie, Hugues E.C, *Le regard sociologique*, Paris : EHESS, p. 267–279.

Lemieux, C. (2018) *La sociologie pragmatique*. Paris : La Découverte.

Meidani, A. (2020) « Accoucher de la mort… : de l'incertitude aux interruptions volontaires de grossesse pour motif médical », Meidani A. et J-Y. Bousigue (dir.), *Vivre la mort*. Toulouse : PUM, pp. 99-117.

Merton, R. (1987), « The focused Interview and Focused Groups : Continuities & Discontinuities », *Public Opinion Quaterly*, 51(4), 550-566.

Merton, R., et P., Kendall (1946) « The Focused Interview », *American Journal of Sociology*, 51(6), 541-557.

Morgan, D.L. (1996) « Focus Group », *Annual Review of Sociology*, 22, 129-152.

Munck (de), J. et B. Zimmermann (2008) *La liberté au prisme des capacités, Amartya Sen au-delà du libéralisme*, Paris : Éditions de l'EHESS.

Nay, O., et A. Smith (2002) « Les intermédiaires en politique : médiations et jeux d'institutions », dans Nay, O. et A., Smith (dir.), *Le gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action politique*, Paris : Economica, p. 47-86.

Paugam, S. (2009) *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté.* Paris : Presses Universitaires de France.

Peretz, H. (2007) *Les méthodes en sociologie. L'observation*. Paris : La Découverte, coll. Repères.

Reckwitz, A. (2002) «Toward a theory of social practices: A development in culturalist theorizing», *European Journal of Social Theory*, 5(2), 243 263.

Roqueplo, P. (1992) « L'expertise scientifique : consensus ou conflit ? », dans Theys, J. et B., Kalaora (dir.), *La Terre outragée, les experts sont formels !* Paris : Autrement, p. 157-169.

Salman, S., Topçu, S., « Expertise Profane », dans *Dictionnaire critique de l'expertise en santé publique et en santé au travail*, Henry *et al.* (dir.), Paris : Presses de Sciences Po, p.164-172.

Schutz, A. 2008 *Le chercheur et le quotidien : phénoménologie des sciences sociales*, Paris : Méridiens Klincksieck [1987].

Touraine, A. (1978) *La voix et le regard*, Paris : Seuil.

Wynne, B. (1996) « May the sheep safely graze? A reflexive view of the expert-lay knowledge divide », dans Lash, S., Szerszynski B. et B. Wynne (dir), *Environment and Modernity. Towards a New Ecology*, Londres : Sage, p. 44-83.

Annexe 1

Agence Régionale de Santé Occitanie

Service émetteur : Direction de la santé publique/PSE
Affaire suivie par : Marie-Pierre ALLIE
Courriel : marie-pierre.allie@ars.sante.fr
Téléphone : 04 11 75 75 52
Réf. Interne : DSP/CC/PR/2019-064
Date : 10 mai 2019

Monsieur François BOURDILLON
Directeur général
Agence nationale de santé publique
12 rue du Val d'Osne
94415 SAINT-MAURICE cedex

Objet : Suivi de l'ancien site minier de la vallée de l'Orbiel (dit de « Salsigne »), suite aux inondations d'octobre 2018
P.J. : Un dossier (Rapport ORS/CREAI observance et résultats BRGM)

Monsieur le Directeur général,

Durant tout le 20ème siècle, des travaux miniers et des installations de traitement des minerais ont été exploités successivement dans la vallée de l'Orbiel. Sur le plan géologique, le site comporte des accumulations de minéraux sulfurés contenant divers métaux et métalloïdes : Fer, Cuivre, Or, Manganèse ainsi que de l'Arsenic (As) et du Bismuth.
Les opérations de traitement physico-chimique des minerais (concassage, pyrométallurgie puis hydrométallurgie) ont conduit à des émissions dans l'air et dans l'eau de différents métaux et substances contenues dans les minerais, notamment l'Arsenic et le Plomb. Les différentes installations qui se sont succédé sur le site ont par ailleurs laissé des déchets sur place : stockage des concentrés et des stériles sur les plages de Montredon et de l'Artus.

Compte tenu du passé industriel et minier de la vallée de l'Orbiel, dans l'Aude, et de la contamination qu'il en a résulté, plusieurs études sanitaires et environnementales ont été réalisées, que ce soit par l'InVS : étude de mortalité par cancers (1997-2001-2007) et étude d'imprégnation de la population aux polluants identifiés (1997), l'INERIS : EQRS relative à l'inhalation des particules métalliques (2005), biodisponibilité et spéciation de l'As contenu dans les sols (2009), ICF (BE) : plan d'échantillonnage stratégique des produits alimentaires de la Vallée de l'Orbiel. En 2007, un comité scientifique chargé d'évaluer les risques sanitaires liés à la Vallée de l'Orbiel (dont faisait partie le Dr Georges Salines de l'InVS) avait été sollicité pour avis. Suite à ces études et à ces avis, des recommandations sanitaires ont été édictées et adaptées, recommandations toujours en vigueur aujourd'hui.
En 2014, l'InVS, sollicité par l'ARS quant à l'intérêt d'une actualisation des études de mortalité et d'imprégnation donnait une réponse négative, estimant que les travaux réalisés étaient suffisants. Il était alors proposé d'orienter l'action vers des mesures de suivi de l'évaluation des risques couplée à la surveillance environnementale. Dans ce cadre, l'ARS a alors fait réaliser par l'ORS/CREAI une étude d'observance des recommandations.
Le site minier fait par ailleurs l'objet de travaux de réhabilitation et d'une surveillance environnementale sont conduits par le BRGM sous l'égide de la DREAL.

Suite aux inondations majeures qui ont affecté le département en 2018 et en particulier à la crue de l'Orbiel ayant touché toutes les communes en bordure et en aval du site minier jusqu'à sa jonction avec l'Aude, la question se pose de l'impact de ces évènements sur les risques auxquels est exposée la population riveraine, en relation avec la pollution du site.
Pour la DREAL et le BRGM, il n'y a pas d'impact de la crue sur la qualité des sols inondés au regard des échantillons prélevés.

L'ARS a prévu de réaliser une nouvelle campagne d'échantillonnage des productions végétales et des sols dans les jardins riverains et sites sensibles (aires de jeux) afin d'adapter si besoin les recommandations en place (y compris le périmètre de ces recommandations).

Je sollicite votre avis sur les points suivants :

- Au vu des dernières inondations, est-il pertinent de proposer de nouvelles enquêtes épidémiologiques ou d'actualiser celles déjà réalisées ? Seraient-elles conditionnées par des données environnementales et sanitaires à récolter ?

- L'étude d'imprégnation ainsi que l'analyse des données environnementales fournie par le BRGM avaient amené à ne considérer que l'Arsenic comme polluant susceptible d'impacter l'état de santé de la population locale. Cette position doit-elle être reconsidérée ?

Je vous remercie de votre réponse dans un délai de deux mois.

Par ailleurs, il est envisagé d'organiser prochainement des rencontres avec les professionnels de santé du secteur afin de leur présenter et expliquer les différentes études sanitaires réalisées sur le secteur, ainsi que la démarche de saisine en cours auprès de l'Agence nationale de santé publique/Santé publique France. Je sollicite également la présence de la Cire Occitanie à ces rencontres.

Enfin, dès qu'ils seront disponibles, je vous transmettrai les résultats des nouvelles campagnes de prélèvements d'analyse des sols que va faire le BRGM afin de compléter votre avis dans la perspective d'une nouvelle étude épidémiologique ou d'une nouvelle étude d'imprégnation.

Mes services sont à votre disposition pour toute question sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sincères salutations.

Le Directeur Général

Pierre RICORDEAU

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc-Club du Millénaire
1 025, rue Henri Becquerel - CS 30001
34067 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07

www.occitanie.ars.sante.fr

OCCITANIE SANTE 2022
Tous mobilisés pour la santé
de 6 millions de personnes en Occitanie
www.prs.occitanie-sante.fr

Annexe 2

AUTORISATION D'ENREGISTREMENT

Pratiques et perceptions du risque par les habitants-riverains de la vallée de l'Orbiel (PRIOR). Analyse des attentes et du contexte local.

- **Équipe et responsable scientifique du projet :** Nous sommes sociologues et enseignants-chercheurs à l'Université de Toulouse Le Mirail. La recherche pour laquelle nous vous rencontrons est hébergée par le Centre nationale de la recherche scientifique (CNRS) et plus particulièrement par la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse (MSHS-T). Elle s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat avec Santé publique France (SpF).

  Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le responsable scientifique de la recherche pour la MSHS-T : Busca Didier (didier.busca@univ-tlse2.fr) ou Santé publique France : Damien Mouly (Damien.Mouly@santepubliquefrance.fr) et Séphanie Rivière (Stephanie.riviere@santepubliquefrance.fr).

- **Objectifs de la recherche et de notre échange :** Si vous acceptez de participer à cette étude, vous serez invité.e à vous exprimer sur la question de la pollution de la vallée de l'Orbiel par d'anciennes activités minières et sur les conséquences, pour vous ou pour vos proches, de cette pollution sur vos activités et pratiques, sur votre rapport au territoire, sur le sentiment d'encourir des risques, etc. La durée de l'échange est variable, il n'y a pas de « bonne ou de mauvaise réponse ». Ce qui compte pour nous est de recueillir votre point de vue. Cet enregistrement et sa retranscription peuvent être diffusés auprès de l'équipe du projet. Tout élément d'identité et tout propos qui permettraient de vous identifier personnellement est ôté.

- **Vos droits à la confidentialité et au respect de la vie privée :** Les informations recueillies vous concernant ont fait l'objet d'une information auprès du directeur de la MSHS-T, du Délégué à la Protection des Données – dpd.demandes@cnrs.fr et d'une autorisation de traitement (certificat d'enregistrement 2-20078\USR3414). Conformément à l'article 6 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, ce traitement relève de l'intérêt légitime poursuivi par le responsable de traitement.

  Les destinataires des données sont les partenaires MSHS-T et les membres du projet de SpF. Les données personnelles collectées vous concernant sont les éléments d'état civil, de parcours personnel et familial, de parcours professionnel et de modes de vie. Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé. Les données personnelles sont conservées pour la durée du programme. Au-delà de cette période, toutes les données à caractère personnel vous concernant seront anonymisées et pseudonymisées.

  Toute personne concernée par ce traitement de données à caractère personnel peut, en sollicitant le responsable scientifique de la recherche (Didier Busca, didier.busca@univ-tlse2.fr), accéder et obtenir copie des données la concernant, s'opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/webform/adresser-une-plainte".

A remplir par le participant (un exemplaire de ce document vous est remis, un autre exemplaire est conservé par le responsable scientifique pendant 3 années) **:**

J'accepte que mes propos soient enregistrés/filmés et exploités par l'équipe du projet PRIOR

☐ Oui ☐ Non

J'ai lu et compris les renseignements ci-dessus et j'accepte de plein gré de participer à cette recherche.

Votre Nom et Prénom :

Date & signature

NOUS VOUS REMERCIONS POUR LE TEMPS QUE VOUS NOUS CONSACREZ ET VOTRE PARTICIPATION A CETTE RECHERCHE.